



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES

HAUTES VOSGES

BP 60091

88 403 GÉRARDMER Cedex

ACCUEIL

16, rue Charles de Gaulle
88 400 GÉRARDMER

CONTACT

03 29 27 29 04

contact@cchautsvosges.fr

www.cchautsvosges.fr

SOMMAIRE

Communauté de Communes des Hautes Vosges

1- Présentation du territoire	Page 5
2- La gouvernance :	Page 6
- le conseil communautaire	Page 7
- le bureau communautaire	Pages 8 et 9
- les commissions	
3- Les finances	Pages 10 et 11
4- Les taxes	Page 12
5- Les ressources humaines :	Page 13
- l'organigramme	Page 14
- les formations	Page 15
- le Comité Technique Paritaire (CTP)	Page 16
- le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	
6- Le Conseil de développement :	Page 17
- présentation générale	Page 18
- les membres du conseil de développement	Page 19
- le bureau et les commissions	

SOMMAIRE

Les actions réalisées en 2019

7- ECONOMIE

- Relais des bûcherons
- Site de Lansauchamp
- Les friches industrielles
- ZAE des Grands Prés
- Délégation d'aide aux entreprises
- Déploiement de la fibre optique

Page 21
Page 22
Page 23
Page 24
Page 25
Page 26

8- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Conseils en architecture
- Espace Info Energie
- Programme Habiter Mieux
- Dossiers agricoles
- Signalétique d'Intérêt Local (SIL)
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Plan Paysage intercommunal
- Semaine paysage

Page 27
Page 28
Page 29
Page 30
Page 31
Page 32
Page 33
Page 34

SOMMAIRE

9- ENVIRONNEMENT

- Chantier d'insertion des écocantonniers Page 35
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) Page 36
- Restauration des cours d'eau Page 37
- Parcours de pêche Page 38
- Assainissement non collectif Page 39
- Plan Climat Air Energie Territorial Page 40

10- CULTURE, SPORTS, LOISIRS

- BAFA Page 41
- Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel (CTEAC) Page 42
- Cinéma Page 43
- Médiathèque Page 44
- Piscine Page 45
- Conventions pluriannuels Page 46
- Pass' sports et loisirs Page 47

11- SERVICES A LA POPULATION

- Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE) Page 48
- Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) Page 49
- Portage de repas Page 50
- Aire d'accueil des gens du voyage Page 51
- Transport à la demande Page 52
- Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public Page 53
- Convention Territoriale Globale Page 54

SOMMAIRE

12- DECHETS

- Déchets ménagers : collecte
- Dechèteries
- Plate-forme de compostage

Pages 55 et 56
Pages 57 et 58
Page 59

13- TOURISME

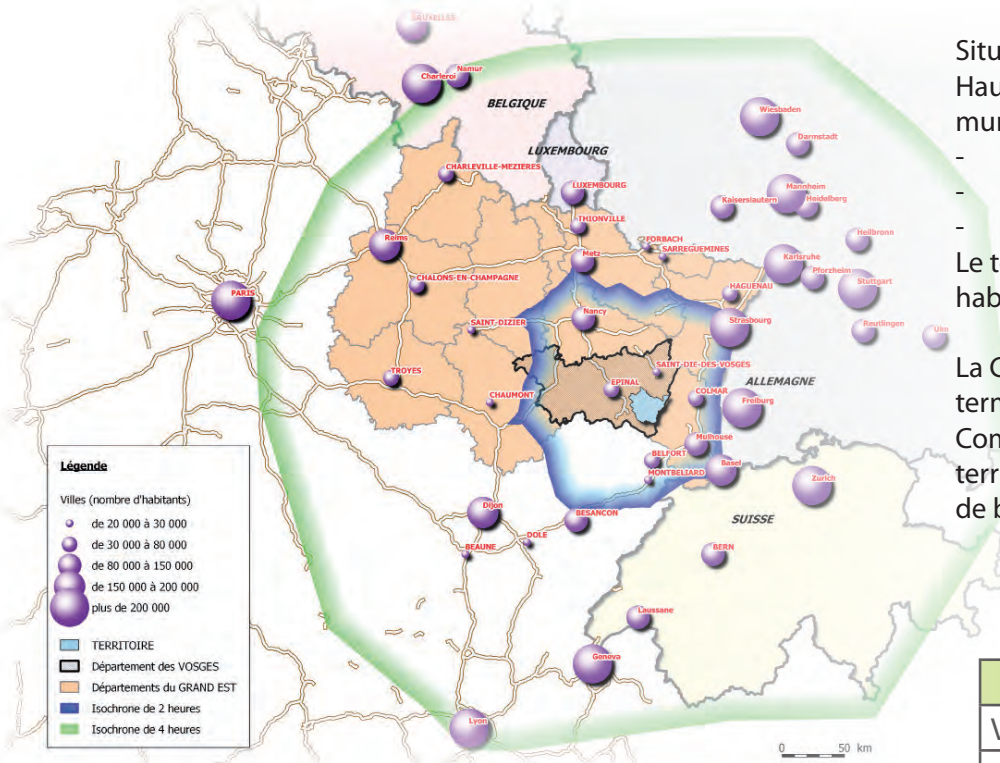
- Office de tourisme intercommunal
- Schéma de développement économique et touristique
- Camping du Mettey

Page 60
Page 61
Page 62

14- SERVICES GENERAUX

- Communication
- Subventions aux associations
- Marchés publics conclus en 2019
- Schéma de mutualisation
- Sécurité
- Assurances

Page 63
Page 64
Page 65
Page 66
Page 67
Page 68



Située au cœur du Massif des Vosges, la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV) est issue de la fusion, au 1er janvier 2017, de 3 communautés de communes :

- la Communauté de communes Gérardmer, Monts et Vallées ;
- la Communauté de communes Terre de Granite ;
- la Communauté de communes de la Haute-Moselotte ;

Le territoire est aujourd'hui composé de 22 communes pour près de 37 000 habitants, avec une densité de population de 73.7 habitants/km².

La CCHV est la troisième intercommunalité du département des Vosges, en terme d'habitants, derrière la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges. Le territoire est un territoire de moyenne montagne majoritairement rural, avec la présence de bourgs-centres.

Recensement de la population au 01/01/2019
(Chiffres INSEE) :

Communes	Population municipale	Superficie
VENTRON	841 habitants	24.97 km ²
ROCHESSON	698 habitants	21.49 km ²
CLEURIE	656 habitants	11.04 km ²
SAPOIS	643 habitants	16.89 km ²
THIEFOSSÉ	606 habitants	7.62 km ²
LA FORGE	531 habitants	4.72 km ²
TENDON	519 habitants	21.85 km ²
GERBAMONT	367 habitants	9.69 km ²
LIEZEY	278 habitants	13.27 km ²
REHAUPAL	211 habitants	4.72 km ²
CHAMPDRAY	179 habitants	9.49 km ²
LE VALTIN	75 habitants	19.64 km ²
TOTAL	36 328 habitants	501.62 km²

Communes	Population municipale	Superficie
GERARDMER	8 133 habitants	54.78 km ²
LA BRESSE	4 198 habitants	57.94 km ²
VAGNEY	3 932 habitants	24.91 km ²
CORNIMONT	3 238 habitants	40.23 km ²
GRANGES/AUMONTZEY	2 700 habitants	33.01 km ²
SAULXURES/MTTE	2 636 habitants	31.87 km ²
LE SYNDICAT	1 912 habitants	18.29 km ²
LE THOLY	1 581 habitants	30.76 km ²
XONRUPT-LONGEMER	1 526 habitants	30.71 km ²
BASSE-SUR-LE-RUPT	868 habitants	13.73 km ²

La Communauté de Communes des Hautes Vosges, représentée par un Président, est administrée par un Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, qui a pris ses fonctions le 12 janvier 2017, est constitué de 49 délégués élus au sein des conseils municipaux des communes membres selon la représentation suivante :

Communes	Nombre de délégués	Nom des délégués
GERARDMER	10 délégués	Stessy SPEISSMANN (Maire) Hervé BADONNEL Nadine BASSIERE Pascal BEDEL, puis Abdelkadir HARCHOUCHE Marie-Rose BRIOT Anne CHWALISZEWSKI Michel DURAND Laurence GOUJARD Pierre IMBERT Jean-Luc PERROT
LA BRESSE	5 délégués	Hubert ARNOULD Maryvone CROUVEZIER Raymond MARCHAL Jérôme MATHIEU Liliane MENGIN
VAGNEY	5 délégués	Didier HOUOT (Maire) Béatrice GIGANT Daniel JOMARD Yannick PIQUEE Dorine ROBERT
CORNIMONT	4 délégués	Marie-Josèphe CLEMENT (Maire) Frédéric FLEURANCE Gérard LETUPPE Pascal MOUGEL
GRANGES-AUMONTZEY	3 délégués	Guy MARTINACHE (Maire) Philippe PETITGENET Frédéric THOMAS

Communes	Nombre de délégués	Nom des délégués
SAULXURES/MTTE	3 délégués	Denise STAPPIGLIA (Maire) Carole PETITDEMANGE Hervé VAXELAIRE
LE THOLY	2 délégués	François NOURRY (Maire) Anicet JACQUEMIN
LE SYNDICAT	2 délégués	Jean-Marie LAMBOTIN (Maire) Denise CHEVRIER
XONRUPT LONGEMER	2 délégués	Michel BERTRAND (Maire) Laurent MONGAILLARD
BASSE/LE RUPT	1 délégué	Nadine PERRIN (Maire)
CHAMPDRAY	1 délégué	Elisabeth KLIPFEL (Maire)
CLEURIE	1 délégué	Patrick LAGARDE (Maire)
LA FORGE	1 délégué	Bernard TOUSSAINT (Maire)
GERBAMONT	1 délégué	Danielle POIROT (Maire)
LIEZEY	1 délégué	Damien DESCOUPS (Maire)
REHAUPAL	1 délégué	Eric TISSERANT (Maire)
ROCHESSON	1 délégué	André LEJAL (Maire)
SAPOIS	1 délégué	Dominique LEROY (Maire)
TENDON	1 délégué	Gérard CLEMENT (Maire)
THIEFOSSE	1 délégué	Stanislas HUMBERT (Maire)
LE VALTIN	1 délégué	John VOINSON (Maire)
VENTRON	1 délégué	Jean-Claude DOUSTEYSSIER (Maire)

En 2019, le conseil communautaire s'est réuni 10 fois :

- Le mercredi 23 janvier
- Le mercredi 06 mars
- Le mercredi 03 avril
- Le mercredi 15 mai
- Le mercredi 26 juin
- Le mercredi 10 juillet
- Le mercredi 18 septembre
- Le mercredi 16 octobre
- Le mercredi 20 novembre
- Le mercredi 11 décembre

Des séances plénières du conseil communautaire ont été organisées :

- Le mercredi 26 juin
- Le mercredi 18 septembre
- Le mercredi 11 décembre

Le Conseil Communautaire élit un bureau composé de 11 membres :

- **Le Président : Didier HOUOT - Maire de la commune de Vagney**

- **Les 10 Vice-Présidents :**

Elu	Fonction
Jérôme MATHIEU	1er Vice-Président Adjoint au Maire de la commune de La Bresse
Patrick LAGARDE	2ème Vice-Président - Finances et ressources humaines Maire de la commune de Cleurie
Hervé BADONNEL	3ème Vice-Président - Tourisme Adjoint au Maire de la commune de Gérardmer
Bernard TOUSSAINT	4ème Vice-Président - Développement économique Maire de la commune de La Forge
Stanislas HUMBERT	5ème Vice-Président - Gestion des déchets Maire de la commune de Thiéfosse
Elisabeth KLIPFEL	6ème Vice-Président - Services à la population Maire de la commune de Champdray
Gérard CLEMENT	7ème Vice-Président - Aménagement de l'espace Maire de la commune de Tendon
Gérard LETUPPE	8ème Vice-Président - Sports, loisirs, culture Maire de la commune de Cornimont
Dominique LEROY	9ème Vice-Président - Environnement Maire de la commune de Sapois
Anicet JACQUEMIN	10ème Vice-Président - Communication/ subventions aux associations Conseiller municipal de la commune de Le Tholy

En 2019 les réunions de bureau ont eu lieu :

- *Le mercredi 09 janvier*
- *Le mercredi 30 janvier*
- *Le mardi 13 février*
- *Le mercredi 13 mars*
- *Le mercredi 27 mars*
- *Le mercredi 24 avril*
- *Le mercredi 29 mai*
- *Le mercredi 12 juin*
- *Le mercredi 03 juillet*
- *Le mercredi 04 septembre*
- *Le mercredi 02 octobre*
- *Le mercredi 13 novembre*
- *Le mercredi 27 novembre*
- *Le mercredi 18 décembre*

Le Bureau communautaire règle les affaires courantes de la Communauté de Communes, dans la limite des délégations fixées par le Conseil Communautaire et rend compte à chaque réunion obligatoire des travaux effectués.

Les maires des communes de la CCHV et la Présidente du Conseil de développement sont invités à participer aux réunions de bureau.

Les travaux de la Communauté de Communes sont répartis en 10 commissions, composées de membres du conseil communautaire et des conseils municipaux. Les vices-présidents sont invités systématiquement à l'ensemble des commissions :

Commission Finances (6 commissions en 2019)

Présidée par Patrick LAGARDE

Membres de la commission : Pascal BEDEL (Gérardmer), Nadine PERRIN (Basse/Le Rupt), Frédéric THOMAS (Granges-Aumontzey), Maryvone CROUVEZIER (La Bresse), François NOURRY (Le Tholy), Daniel JOMARD (Vagney), Michel DURAND (Gérardmer) / Laure GRANDEMANGE (Vagney), Gérard MEYER (Sapois), Jocelyne CLAUDE (Xonrupt-Longemer), Nese OZTURK (Gérardmer), Jacky GRIVEL (Le Tholy), Pascal CLAUDE (Le Syndicat)

Commission Développement Economique (4 commissions en 2019)

Présidée par Bernard TOUSSAINT

Membres de la commission : Guy MARTINACHE (Grange-Aumontzey), Hubert ARNOULD (La Bresse), Denise STAPPIGLIA (Saulxures/Mtte), Dorine ROBERT(Vagney), Frédéric FLEURANCE (Cornimont), Pascal BEDEL (Gérardmer), Jean-Marie LAMBOTIN (Le Syndicat), François NOURRY (Le Tholy) / Marie-Helen CLAUDE (Cleurie), Pascal VAXELAIRE (La Forge), Dominique GEHIN (Le Syndicat), Denis VIAL (Liézey), Laure GRANDEMANGE (Vagney), Patrick VIRY (Xonrupt-Longemer), Jacky GRIVEL (Le Tholy)

Commission Environnement et Développement Durable (4 commissions en 2019)

Présidée par Dominique LEROY

Membres de la commission : Pascal MOUGEL (Cornimont), Jean-Luc PERROT (Gérardmer), Raymond MARCHAL (La Bresse), Damien DESCOUPS (Liézey), Jean-Marie LAMBOTIN (Le Syndicat), Hervé VAXELAIRE (Saulxures/Mtte), Laurent MONGAILLARD (Xonrupt-Longemer), Guy MARTINACHE (Granges-Aumontzey) / Gilbert DEFRANOUX (Basse/Le Rupt), Annette MARCHAL (Cornimont), Hubert HARMAND (Gerbamont), André COLIN (La Forge), Daniel RICHARD (Le Syndicat), Philippe MISANDEAU (Thiéfosse), Guy PARMENTIER (Ventron), Noël QUINANZONI (Xonrupt-Longemer), Bernard VIRY (Basse/Le Rupt)

Commission Déchets (7 commissions en 2019)

Présidée par Stanislas HUMBERT

Membres de la commission : Philippe PETITGENET (Granges-Aumontzey), Raymond MARCHAL (La Bresse), Jean-Luc PERROT (Gérardmer), Denise CHEVRIER (Le Syndicat), Béatrice GIGANT (Vagney), Michel BERTRAND (Xonrupt-Longemer), Laurent MONGAILLARD (Xonrupt-Longemer) / Philippe PERRIN (Basse/Le Rupt), Jean-Guy DIDIER (Champdray), René PERRY (Cleurie), Christine MULLER (Gérardmer), Régis VAXELAIRE (Gerbamont), Pascal POIREL (La Forge), Daniel LICINI (Saulxures/Mtte), Gérard MEYER (Sapois), Patrick BROLIS (Ventron)

Commission Communication (5 commissions en 2019)

Présidée par Anicet JACQUEMIN

Membres de la commission : Marie-Rose BRIOT (Gérardmer), Denise CHEVRIER (Le Syndicat), Eric TISSERANT (Rehaupal) / Marie-Helen CLAUDE (Cleurie), Alexandrine DUCRET (La Bresse), Jean-Pierre DUTHION (La Bresse), François VERRIER (La Bresse), Cyril CUNY (Granges-Aumontzey), Thibault NOEL (Thiéfosse), Jocelyne CLAUDE (Xonrupt-Longemer), Pascal MOULIN (Rochesson)

Commission Tourisme (3 commissions en 2019)

Présidée par Hervé BADONNEL

Membres de la commission : Marie-Josèphe CLEMENT (Cornimont), Stessy SPEISSMANN (Gérardmer), Danielle POIROT (Gerbamont), Philippe PETITGENET (Granges-Aumontzey), Maryvone CROUVEZIER (La Bresse), François NOURRY (Le Tholy), Carole PETITDEMANDE (Saulxures/Mtte), Yannick PIQUEE (Vagney), Jean-Claude DOUSTEYSSIER (Ventron), Michel BERTRAND (Xonrupt-Longemer), John VOINSON (Le Valtin) / Bernard VILLEMAIN (Cornimont), Nicolas REMY (La Bresse), Philippe ANTOINE (La Forge), Thibault NOEL (Thiéfosse), Hélène ORILLARD (Xonrupt-Longemer), Dominique GEHIN (Le Syndicat)

Commission mutualisation

Présidée par Jérôme MATHIEU

Membres de la commission : Pascal MOUGEL (Cornimont), Stessy SPEISSMANN (Gérardmer), Nadine PERRIN (Basse/Le Rupt), Damien DESCOUPS (Liézey), François NOURRY (Le Tholy), Eric TISSERANT (Rehaupal), André LEJAL (Rochesson), Daniel JOMARD (Vagney), Guy MARTINACHE (Granges-Aumontzey), Denise STAPPIGLIA (Saulxures/Mtte), Jean-Claude DOUSTEYSSIER (Ventron) / Régis VAXELAIRE (Gerbamont), Nadine COLLE (Sapois), Jocelyne CLAUDE (Xonrupt-Longemer), Robert DIDIERLAURENT (Rochesson), Jacky GRIVEL (Le Tholy), Jean-François POIROT (La Bresse)

Commission Services à la population (9 commissions en 2019)

Présidée par Elisabeth KLIPFEL

Membres de la commission : Nadine PERRIN (Basse/Le Rupt), Laurence GOUJARD (Gérardmer), Denise CHEVRIER (Le Syndicat), Denise STAPPIGLIA (Saulxures/Mtte), Dorine ROBERT (Vagney) / Stéphanle MORHAIN (Basse/le Rupt), Aurore CALVI (Cornimont), Geneviève DEMANGE (La Bresse), Justine BAILLY (La Forge), Christiane TISSERANT (Le Tholy), Virginie ERB (Liézey), Corinne MOUROT (Granges-Aumontzey), Catherine LESTEVEN (Sapois), S. THIÉRIOT-BREVOT (Tendon), Chantal VAXELAIRE (Thiéfosse), Danielle CUNY (Xonrupt-Longemer)

Commission Aménagement du territoire (5 commissions en 2019)

Présidée par Gérard CLEMENT

Membres de la commission : Marie-Josèphe CLEMENT (Cornimont), Pierre IMBERT (Gérardmer), Danielle POIROT (Gerbamont), Liliane MENGIN (La Bresse), Damien DESCOUPS (Liézey), Eric TISSERANT (Rehaupal), Hervé VAXELAIRE (Saulxures/Mtte), Yannick PIQUEE (Vagney), Laurent MONGAILLARD (Xonrupt-Longemer), John VOINSON (Le Valtin) / Jean-Marc FRANIATTE (Basse/Le Rupt), Michaël BERGER (Granges-Aumontzey), Laurence VINEL (La Forge), Gérard MEYER (Sapois), Hubert DIEUDONNE (Le Tholy), Arnaud THOUVENIN (Thiéfosse), Brigitte VANSON (Ventron)

Commission Culture et Sport (8 commissions en 2019)

Présidée par Gérard LETUPPE

Membres de la commission : Nadine BASSIERE (Gérardmer), Anne CHWALISZEWSKI (Gérardmer), Liliane MENGIN (La Bresse), Jean-Marie LAMBOTIN (Le Syndicat), Danielle POIROT (Gerbamont), Dorine ROBERT (Vagney), Frédéric THOMAS (Granges-Aumontzey), Carole PETITDEMANGE (Saulxures/Mtte) / Thérèse PETIT (Basse/Le Rupt), Chantal JOB (Cornimont), Karine BEDEZ (Gérardmer), Hubert ARMAND (Gerbamont), Neriman GOUEREC (Granges-Aumontzey), Alexandrine DUCRET (La Bresse), Valérie DEFRANOUX (Le Tholy), Sylvie MENGEL (Liézey), Noël QUINANZONI (Xonrupt-Longemer)

BUDGET PRINCIPAL 2019

	Fonctionnement (DM incluse)		Investissement (DM incluse)	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	10 389 430.30 €	9 039 326,51 €	4 823 353.48 €	2 168 734,66 €
Recettes	10 389 430.30 €	9 519 255,19 €	4 823 353.48 €	2 632 349,71 €
Résultat de l'exercice	*	+1 445 498,92 €	*	+1 074 897,69 €

Budget annexe RELAIS DES BÛCHERONS 2019

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	124 020 €	107 149,62 €	95 624 €	80 712,41 €
Recettes	124 020 €	127 921,95 €	95 624 €	88 344,96 €
Résultat de l'exercice	*	+20 772,33 €	*	+ 7 632,55 €

Budget annexe ZAE DE VAGNEY 2019

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	521 519,66 €	7 225,40 €	387 051,16 €	133 516,73 €
Recettes	521 519.66 €	56 291,58 €	387 051,16 €	16 091,40 €
Résultat de l'exercice	*	+ 49 066,18 €	*	- 117 425,33 €

Budget annexe LANSAUCHAMP 2019

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	83 434 €	37 550,82 €	135 900 €	74 009,91 €
Recettes	83 434 €	95 155,91 €	135 900 €	116 320,26 €
Résultat de l'exercice	*	+ 57 605,09 €	*	+ 42 310,35 €

Budget annexe TRANSPORT 2019

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	42 987 €	39 609,88 €	*	*
Recettes	42 987 €	42 906,51 €	*	*
Résultat de l'exercice	*	+ 3 296,63 €	*	*

Budget annexe ORDURES MENAGERES 2019

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 573 500 €	996 435,45 €	660 050 €	62 912,38 €
Recettes	1 573 500 €	1 092 620,58 €	660 050 €	70 666,24 €
Résultat de l'exercice	*	+ 664 159,89 €	*	+ 199 768,92 €

LES TAUX D'IMPOSITION 2019

Impôts	Bases prévisionnelles 2019	Taux 2019	Produits attendus 2019	Produits réellement perçus en 2019
Taxe d'habitation	46 187 000	2.67%	1 183 156 €	1 189 122 €
Foncier bâti	41 567 000	1.67%	665 551 €	668 404 €
Foncier non bâti	1 555 000	3.61%	52 981 €	43 091 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	13 223 000	2.12%	267 416 €	345 669 €
FPZ	354 800	22.30%	79 148 €	
TOTAL			2 248 252 €	2 246 286 €

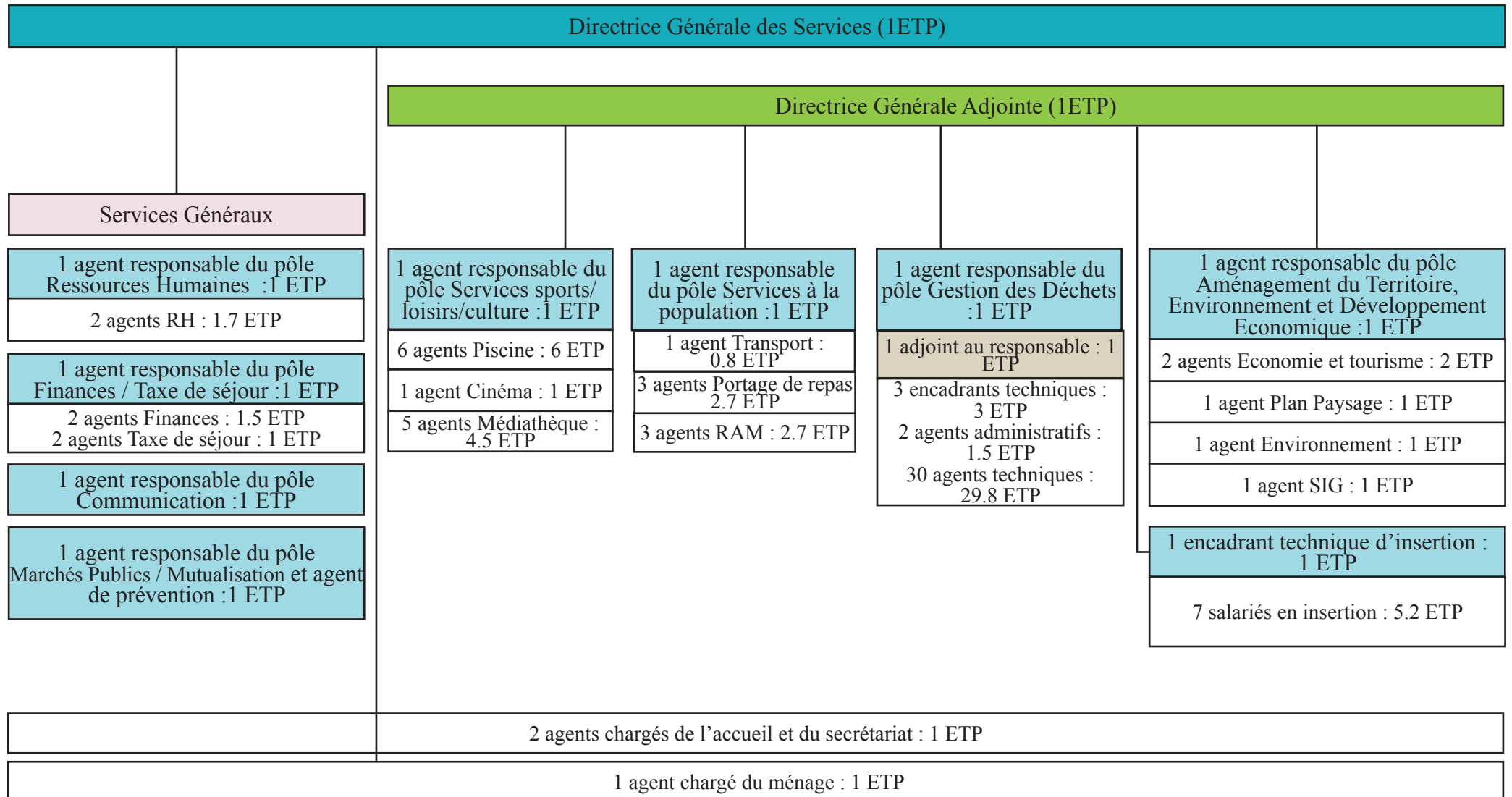
LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) 2019

Impôts	Bases prévisionnelles 2019	Taux 2019	Produits attendus 2019	Produits réellement perçus en 2019
Gérardmer	11 451 000	9.90%	1 133 649 €	
Granges-Aumontzey	1 864 670	9.90%	184 602 €	
Xonrupt-Longemer	2 182 837	8.84%	192 963 €	
Le Tholy	1 282 001	8.84%	113 329 €	
Rehaupal	115 990	8.32%	9 650 €	
Liézey	300 937	8.32%	25 038 €	
Le Valtin	120 272	8.32%	10 007 €	
Champdray	129 024	8.32%	10 735 €	
Tendon	310 466	8.32%	25 831 €	
La Bresse / Cornimont / Ventron / Saulxures / Thiéfosse	11 186 147	9.48%	1 060 447 €	
	254 098	4.74%	12 044 €	
TOTAL			2 778 295 €	2 788 079 €

5

Les ressources humaines : organigramme

Au 31 décembre 2019, la Communauté de Communes des Hautes Vosges employait 91 agents (67 agents titulaires et 24 agents non titulaires), dont un agent placé en disponibilité, et 8 agents remplaçants.



OBJECTIFS

Le conseil communautaire de la CCHV a voté le règlement de formation et le plan de formation 2019 lors de sa séance du 06 mars 2019.

Un partenariat financier a été mis en place avec le CNFPT pour la réalisation d'actions de formation en intra pour un coût de 7 553 €.

Les formations suivies en 2019 :**Administration générale :**

- 42 formations
- 15 agents
- 92 jours de formation

Pôle Sports, Loisirs, Culture :

- 17 formations
- 8 agents
- 28.5 jours de formation

Pôle déchets :

- 6 formations
- 9 agents
- 13.5 jours de formation

Pôle services à la population :

- 6 formations
- 4 agents
- 15 jours de formation

Pôle environnement :

- 5 formations
- 4 agents
- 9.5 jours de formation

FORMATIONS SPECIFIQUES

Formations d'intégration : 7 agents pour une durée de totale de 40 jours chacun.

Formations tremplin : 1 agents pour une durée de 6 jours.

Tests d'orientation : 5 agents en catégories B – 1 agent en catégorie A.

Préparations au concours : 7 agents

Formations en intra :

- Enjeux et finalité de l'entretien professionnel : 62 agents / 2 heures par groupe
- Retour sur expérience entretien professionnel : 13 agents / 1 jour
- SST de base - 10 agents - 2 jours
- Manipulation des extincteurs - 8 agents - 0.5 jour
- Quel manager suis-je ? Les notions fondamentales du management - 15 agents / 2 jours

Formations union :

- Le développement des compétences des membres du CHSCT - 5 agents / 2 jours
- L'actualisation des compétences des membres du CHSCT : premier mandat - 2 agents / 2 jours
- L'approfondissement des compétences des membres du CHSCT - 8 agents / 1 jour

QUELQUES CHIFFRES CLES

Nombre de bulletins de paie calculés en 2019 :	1280
Nombre d'arrêtés établis en RH en 2019 :	328
Nombre de courriers RH établis en 2019 :	391
Nombre de délibérations RH votées en 2019 :	21
Nombre de dossiers de promotion interne déposés en 2019 :	3
Agents entrés en 2019 : (dont 5 agents en insertion)	13
Agents sortis en 2019 : (dont 2 agents en insertion)	5
Nombre de personnes nommées stagiaires en 2019 :	8
Nombre de personnes titularisées en 2019 :	5

Le comité technique paritaire a travaillé en concertation sur des dossiers tels que la modification des horaires de déchèteries (harmonisation), le plan de formation 2019, le règlement d'utilisation des véhicules de service, la participation de l'employeur aux dépenses de santé, le règlement d'utilisation de la badgeuse, le télétravail, les avancements de grade, les créations et suppressions de poste...

Les membres du Comité Technique paritaire sont :

Représentants AGENTS	
Représentants titulaires	Représentants suppléants
Muriel CLERC	Pascal MATHIEU
Christophe CLAUDE	Dominique HUMBERT
Sandra PIERRAT	Elio RAVELLO
Jean-David SAGER	Eric BEAUSIRE
Mathieu ZUANELLA	Laëtitia PIERRAT

Représentants ELUS	
Représentants titulaires	Représentants suppléants
Didier HOUOT	Dominique LEROY
Jérôme MATHIEU	Gérard LETUPPE
Patrick LAGARDE	Elisabeth KLIPFEL
Hervé BADONNEL	François NOURRY
Stanislas HUMBERT	Marie-Josèphe CLEMENT

Les réunions du CTP en 2019 :

- Le 07 janvier
- Le 25 février
- Le 13 mai
- Le 1er octobre
- Le 16 décembre

5 Les ressources humaines : le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Les principaux dossiers mis en œuvre en 2019 ont concerné le suivi des accidents du travail, le suivi des registres de sécurité, la réalisation du document unique en partenariat avec le CDG 88, l'installation des GPS dans les BOM et les véhicules du service de portage de repas, le travail par forte chaleur, les Equipements de Protection Individuelle, l'accueil sécurité pour les nouveaux agents, la réalisation du document unique...

Les membres du CHSCT sont :

Représentants AGENTS	
Représentants titulaires	Représentants suppléants
Muriel CLERC	Jean-David SAGER
Dominique HUMBERT	Pascal MATHIEU
Elio RAVELLO	Jean-Paul JAILLANT
Karine ZANINI	Natacha GERARDIN
Claude ROUILLON	Tifany BRIOT

Représentants ELUS	
Représentants titulaires	Représentants suppléants
Didier HOUOT	Dominique LEROY
Jérôme MATHIEU	Gérard LETUPPE
Patrick LAGARDE	Elisabeth KLIPFEL
Hervé BADONNEL	François NOURRY
Stanislas HUMBERT	Marie-Josèphe CLEMENT

COÛT / FINANCEMENT

Réalisation du Document Unique (DU) : 8 593.75 €

Subvention FIPHP : 7 104 €, après la réalisation des actions préconisées dans le DU

Les réunions du CHSCT en 2019 :
- Le 05 mars
- Le 29 mai
- Le 14 octobre
- Le 16 décembre

OBJECTIFS

Le Conseil de développement, constitué de membres bénévoles issus de la société civile, est une instance de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Il est l'un des moteurs de la démocratie participative. Le conseil de développement de la CCHV est composé de 36 membres et d'une Présidente.

ACTIONS REALISEES EN 2019

En 2019, des commissions, ouvertes à tous les membres, autour de deux projets ont été réalisées :

- Une commission « zéro déchets » : les travaux de cette commission se sont appuyés sur 4 axes : l'étude de documents (Rapports du service Ordures Ménagères de 2017-2018-2019, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) d'EVODIA, Guide bio-déchets restauration 2017 de l'ADEME, bilan d'activités du SICOVAD 2017...), les retours d'expériences : visite d'un des sites de l'ABRI, visite du camping du Mettey, échanges avec d'autres intercommunalités...), un sondage sous le thème de la connaissance autour de la gestion des déchets réalisé sur Internet et sous la forme d'un micro-trottoir, des émissions de radio pour expliquer le rôle du conseil de développement et sa mission dans le cadre de cette commission.

Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un livret de 24 pages sur les gestes à préconiser pour diminuer la production de déchets.

- Une commission « pas d'eau, pas d'avenir » : les premiers travaux de la commission ont mis en évidence que 10 à 30% des habitants du territoire sont alimentés par des sources.

Les membres de cette commission ont ensuite concentré leurs réflexions sur quatre questions : Comment évolue la ressource en eau ? Comment préserver cette ressource ? Quels impacts et quels enjeux sociaux, économiques et environnementaux ? Comment prendre en compte les écarts ?

La commission a rencontré ou échangé avec différents acteurs et partenaires : les élus intercommunaux, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) ou encore l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Pour préciser ses travaux, elle a également exploité différents documents techniques traitant de l'hydrologie sur le territoire.

A l'issue de ces rencontres, les réflexions se sont recentrées sur les questions de vétusté des équipements publics, la recherche d'équipements plus performants et la récupération des eaux de pluie. Ainsi au cours de l'année 2019 le groupe s'est attaché à cerner les éléments essentiels pour la bonne gestion de ce dossier. Il leur importe désormais de pouvoir aller plus loin dans l'analyse pour parvenir à proposer des solutions adéquates et concrètes.

Des membres du Conseil de développement ont également participé à l'élaboration du schéma de développement économique et touristique, du Plan Climat Air Energie Territorial et à la Convention Territoriale Globale.

COÛT / FINANCEMENT

Dépenses 2019 : Frais de déplacements (500 €) et l'élaboration du livret « zéro déchets » (2 000 €)

TRAVAUX AVEC LE CESER
GRAND-EST -
NOVEMBRE 2019 /
JANVIER 2020

Suite à une première rencontre en février à Cornimont, le CESER et le Conseil de Développement ont travaillé conjointement le 19 novembre 2019 autour d'un atelier prospectif sur la thématique : « Comment se réapproprier le développement humain et durable des territoires sur le bassin d'emploi Gérardmer/Saint-Dié ? ».

Ces échanges serviront à établir un rapport qui sera transmis aux membres du Conseil Régional.

5 Le Conseil de développement : les membres

Désignation	Membres
Présidente	Eliane FERRY (Gérardmer)
Membres du conseil de développement	<p>Michel AUBRIAT (Rochesson) Dominique HANTZ (Cornimont) Catherine COMOLI-JUILLARD (Ventron) Roger NICAISE (Cornimont) Monique CLIMENT (Cornimont) Pierre MENGIN (La Bresse) Marc RIVET (Gérardmer) Jean-Christophe VALDENNAIRE (Basse/Le Rupt) Franck LEMAIRE (Gérardmer) Sylvie TRIBOULOT (Gérardmer) Roland DIDIER (Saint-Nabord) Lydie GEHIN (Rochesson) Laurent ANTOINE (Cornimont) Catherine CLEMENCE (La Bresse) Jean PIERREL (Thiéfosse) Marie-Claire MOUGEL (Cornimont) Dominique DUC (Vagney) Rémy LALEVEE (Le Tholy) Emmanuel PIERROT (Basse/Le Rupt) François DIDIER (Vagney) Claire CHOFFEL (Basse/Le Rupt) Xavier LARROUTIS (Gérardmer) Aurélien VAUBOURG (Basse/Le Rupt) Claude VALENTIN (Gérardmer) Hervé DEL PIERO (Sapois) Carine DEVOILLE (La Bresse) Benjamin GROSJEAN (Basse/Le Rupt) Hervé PIERREL (La Bresse)</p>

Désignation	Membres
Membres du conseil de développement	<p>Stéphane DUVAL (Gérardmer) Gilles DUBROEUQ (Saulxures/Mtte) Dominique JACQUEMIN-WALAS (Le Tholy) David JEANGEORGES (Saulxures/Mtte) Jean-Louis MARINHO (Vagney) Myriam ROCHAT (Gérardmer) Erik GRANDEMANDE (Saulxures/Mtte)</p>



Les membres du conseil de développement

Suite à la démission de 4 conseillers, un recrutement a eu lieu en 2019 et 5 nouveaux membres sont arrivés au mois de mars.

Le bureau du Conseil de développement

Le bureau du Conseil de développement se compose des personnes suivantes :

- Eliane FERRY, Présidente (Gérardmer)
- Dominique JACQUEMIN-WALLAS, Vice-Présidente (Le Tholy)
- Roger NICAISE, Vice-Président (Cornimont)
- Claire CHOFFEL (Basse/Le Rupt)
- Claude VALENTIN (Gérardmer)
- Michel AUBRIAT (Rochesson)
- Marie-Claire MOUGEL (Cornimont)
- Gilles DUBROEUQ (Saulxures/Mtte)
- David JEANGORGES (Saulxures/Mtte)
- Dominique HANTZ (Cornimont)
- Franck LEMAIRE (Gérardmer)
- Aurélien VAUBOURG (Basse/Le Rupt)

En 2019, le bureau s'est réuni le :

- Le 21 mars
- Le 14 novembre
- Le 18 avril

Le bureau se réunit 4 fois par an au minimum et étudie les avis et rapports qui seront validés en assemblée plénière, notamment les travaux des commissions. Les assemblées plénières se sont déroulées le 12 mars et le 21 mai 2019.



Eliane Ferry
Présidente



Dominique JACQUEMIN-WALLAS
Vice-Présidente



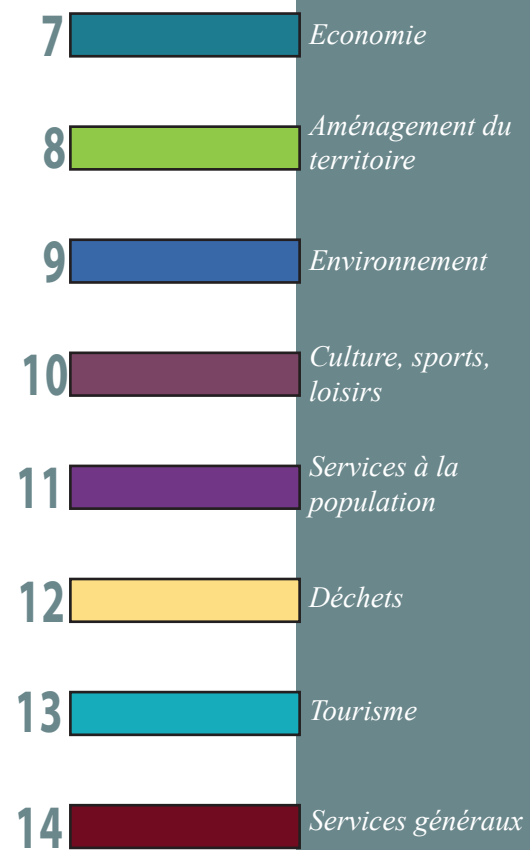
Roger NICAISE (élu le 29/05/2018)
Vice-Président

Les commissions du Conseil de développement

Les commissions travaillent en complète autonomie et se réunissent autant de fois que nécessaire :

- Commission aménagement du territoire
- Développement économique
- Commission Environnement
- Commission Services à la population, sports, loisirs et culture
- Commission Tourisme

LES ACTIONS REALISEES EN 2019



OBJECTIFS

L'ancien café-épicerie situé à Liézey a été réhabilité afin de redynamiser le centre du village, en y installant une nouvelle activité et de nouveaux services (logements locatifs).

L'établissement a été aménagé de façon à pouvoir créer une activité de restauration, de débit de boissons, de vente de produits de proximité, de produits locaux et pour proposer des services de base non assurés à proximité.

ACTIONS REALISEES EN 2019

L'entreprise VDGF occupe l'auberge et l'appartement de fonction, dans le cadre d'un contrat de location-gérance depuis juillet 2016. Après trois années d'exploitation, les gérants ont indiqué leur départ au 31 octobre.

La commission développement économique a travaillé pendant l'automne pour revoir les conditions de location-gérance, en tenant compte de l'expérience des 3 précédentes gérances, accompagnée par le cabinet d'avocat ACD (Epinal). Les évolutions du contrat ont principalement porté sur la redevance liée à l'exploitation du fonds de commerce et sur les possibilités d'acquisition de ce dernier.

Les nouvelles conditions seront proposées à la validation du conseil communautaire début janvier 2020.

L'objectif est de lancer le recrutement de nouveaux gérants en début d'année, pour une arrivée, si possible, avant la période estivale.



Les deux autres logements en location (F2 et F3) ont été occupés toute l'année.

OBJECTIFS

Installation de nouvelles activités artisanales ou commerciales sur le territoire dans le but de dynamiser le tissu économique.

ACTIONS REALISEES EN 2019

- Le 10 janvier 2019 : Installation d'un magasin de proximité proposant des produits Bio de l'enseigne Biomonde, dans la cellule n°5 d'une superficie de 189 m².

Pour l'installation de ce nouveau commerce dans la zone, les aménagements suivants ont été réalisés :

- Aménagement d'un abaisseur de trottoir par l'entreprise Molinari pour un montant de 1 850€ HT (pour permettre l'accès aux familles avec poussettes et personnes à mobilité réduite),
- Une seconde porte a été créée pour un montant de 5 240€ HT

- Installation d'un salarié en travail déporté de l'Industrie Rouby dans le bureau n° 8 d'une superficie de 30 m² le 1er novembre 2019

- Installation d'un râtelier à vélos par les écocantonniers de la CCHV

- Amélioration de la ventilation dans les caves pour un montant de 7 080€ HT

- Divers travaux d'entretiens (spots lumineux AS Auto, Réparation toiture Musée des racines)

- Préparation des travaux pour la remise en état de l'ancienne menuiserie MMS en vue de sa future location (devis réfection toiture, diagnostic amiante, devis changement des portes)

*Cellules de Lansauchamp
et magasin Biomonde*

**COÛT / FINANCEMENT**

La CC des Hautes Vosges a participé aux travaux d'aménagement de la cellule n°5 pour un montant de 8 127€ (en application de la délibération du 24 mars 2016, prévoyant une participation à hauteur de 35€ du m² pour les sols et 8€ du m² pour les peintures, sur facture, dans la limite d'un plafond de 20 000€ par cellule)

OBJECTIFS

- Gérer et requalifier les friches industrielles
- Optimiser l'espace
- Préserver le patrimoine bâti et paysager
- Recréer des espaces, en centre bourg, d'activités économiques, touristiques, agricoles, de logement, de services...

Au titre de sa politique de traitement des friches et des sites et sols pollués, l'EPFL a initié des études sur les sites de l'ancienne compagnie européenne de fonderie (CEF) à Sapois et de l'ancienne usine textile DORVAL à Granges-Aumontzey :

- Diagnostic technique des ouvrages, recensement des contraintes et potentialités du site,
- Etude de faisabilité du projet de réaménagement du site.

Ces études préalables devront permettre de définir le projet d'aménagement de chacun des sites, de vérifier leur faisabilité et d'identifier la nature et les coûts des travaux potentiellement nécessaires à leur requalification.

SITE DE L'ANCIENNE CEF DE SAPOIS

EODD : en charge des études « sites et sols pollués ».

Groupement Ici et Là / DigitalePaysage / Artelia : en charge des études techniques et d'aménagement

ACTIONS REALISEES EN 2019

Suite à la seconde campagne d'investigations environnementales (qui s'est avérée nécessaire en 2018 pour caractériser plus finement l'état sanitaire du site), les résultats ont été présentés lors d'un Comité de Pilotage le 19 juin. Grâce à ces éléments complémentaires, 3 scénarii ont ensuite pu être proposés, en fin d'année, comprenant des espaces à vocation résidentielle, économique et de loisirs. Suite aux différents échanges, une proposition finale d'aménagement sera présentée en 2020 aux membres du Comité de Pilotage, puis aux élus communautaires.

Coût et financement :

Montant estimatif : 120 000€ TTC

EPFL : 96 000€ - Commune de Sapois : 12 000€ -

CCHV : 12 000€

SITE DE L'ANCIENNE USINE DORVAL A GRANGES-AUMONTZEY

Envireausol : en charge des études « sites et sols pollués »

Groupement Intensités / Ingérop / Polyprogramme : en charge des études techniques et d'aménagement

ACTIONS REALISEES EN 2019

Des scénarii programmatiques et d'aménagement ont été présentés en phase 2 des études. Les échanges sur les scénarii proposés devront permettre d'aboutir à un plan d'aménagement en phase 3.

Dans le même contexte que pour la CEF de Sapois, les résultats/éléments du schéma intercommunal de développement économique et touristique ont été transmis pour nourrir les réflexions sur les scénarii de requalification, qui présentent, en partie, un volet de développement économique.

Au mois de novembre, l'EPFL a fait savoir à la commune et à la Communauté de Communes, que, compte tenu du rachat du site par une autre société, l'intervention de l'EPFL n'est plus justifiée, car le site n'est plus une friche industrielle au sens des critères d'intervention de l'EPFL.

Coût et financement

Montant estimatif : 180 000€ TTC

EPFL : 144 000€ - Commune de Granges-Aumontzey : 24 000€ - CCHV : 12 000€



La commune de Rochesson a fait l'acquisition d'une ancienne friche industrielle (friche Thirion) en centre bourg, à proximité du village et du Bouchot, par application d'une procédure de préemption. Des réunions de travail se sont tenues avec les partenaires mobilisés (CAUE, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Conseil Départemental...) pour accompagner la commune dans sa démarche.

OBJECTIFS

- Permettre à des entreprises de s'installer sur le territoire intercommunal
- Garder les entreprises du territoire en développement, à la recherche de terrains en leur proposant du foncier

ACTIONS REALISEES EN 2019

La Communauté de Communes a contractualisé avec l'entreprise PEDUZZI (Saint Amé), dans le cadre d'un marché de travaux, pour la réalisation des aménagements. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Demange et Associés (Remiremont). Des réunions préalables ont eu lieu au cours du 1er semestre sur site avec l'entreprise de travaux, les services de la commune...

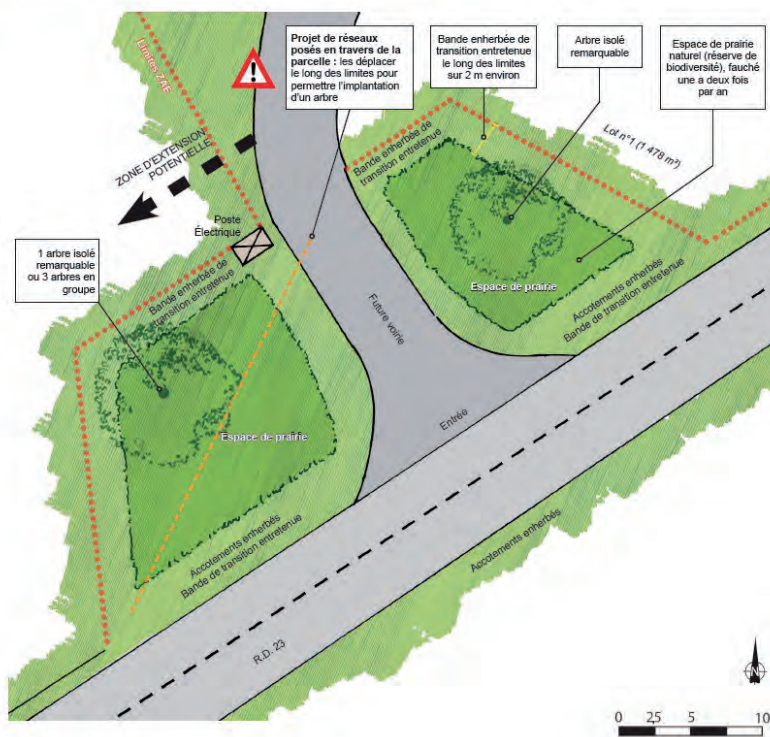
Les demandes de raccordement ont été effectuées auprès des concessionnaires de réseaux (ENEDIS, ORANGE, GRDF...). 4 lots seront viabilisés et commercialisés, au prix de vente de 10€ HT / m² (fixé par le conseil communautaire le 26 juin).

Désignation du lot	Surface	Prix vente HT / m ²	Total
Lot n°1	3 833 m ²	10,00 €	38 330€
Lot n°2	6 042 m ²	10,00 €	60 420€
Lot n°3	1 785m ²	10,00 €	17 850€
Lot n°4	1 478m ²	10,00 €	14 780€
Total	13 138 m²	10,00 €	131 380€

La surface non cessible est de 5 321m² (correspondant à la zone PPRI, au bassin de rétention et à la voirie).

Les surfaces exactes seront arrêtées après la définition des contenances à la suite des travaux d'arpentage et l'enregistrement cadastral.

Les lots n°3 et n°4 ont été vendus à deux entreprises du territoire : SARL LDC2I (Sapois) et SARL EV-I (Vagney).

> MISE EN VALEUR DE L'ENTRÉE

Le CAUE des Vosges a été sollicité sur l'aménagement de l'entrée de la zone d'activités et les conditions de cession des terrains (volet insertion paysagère, respect de l'environnement)

Propositions

S'inspirer du paysage existant et mise en valeur par des actions simples et peu coûteuses :

- Conserver le sol et la terre en place du site, ainsi que son peuplement herbacé (prairie),
 - Adapter la position des réseaux pour permettre des plantations d'arbres
 - Planter des arbres isolés, remarquables,
 - Mettre en valeur les espaces enherbés existants en pratiquant une fauche différenciée et raisonnée
 - Former et sensibiliser les personnes en charge de l'entretien du site pour la bonne gestion des enherbements.
- Sensibiliser également les propriétaires privés de la Z.A.E.

COÛT / FINANCEMENT

Coût du projet (achat terrains /maîtrise d'œuvre /travaux) :
245 193.79 € (HT)

Recettes :

- Subvention DETR : 53 638 €
- Vente terrains : 131 380 €

OBJECTIFS

Le développement économique et touristique est essentiel pour la Communauté de Communes des Hautes Vosges, les investissements portés localement concourent à l'attractivité du territoire.

La Communauté de Communes soutient les projets d'investissements immobiliers économiques et touristiques à travers un dispositif d'aide financière, délégué au Conseil Départemental des Vosges (délibération du 28/11/2018 actant le principe de délégation).

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les entreprises qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment».

La délégation comprend la gestion administrative, comptable et financière de la demande de subvention. Le montant de la subvention versée à l'entreprise est financée à hauteur de 80% par le Département et de 20 % par la CCHV.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Près de 25 dossiers d'investissements touristiques ont été instruits par le Conseil Départemental et validés par les comités de suivi en 2019 pour 360 299 € de subventions versées.

La CCHV est intervenue pour 20 % de ces versements, soit un montant de 72 060 €. Environ 20 dossiers sont en cours d'instruction ou ont reçu un avis négatif.

Pour les dossiers purement économiques, une dizaine de dossiers sont en cours d'instruction ou ont fait l'objet d'un avis.

Les services de la CCHV sont de plus en plus sollicités pour des demandes d'aides ou d'accompagnement sur les volets touristiques et économiques.

COÛT / FINANCEMENT

Il est prévu dans la convention que le Conseil Départemental avance l'intégralité de la subvention au porteur de projet. La CCHV rembourse 20% de la somme totale à l'année N+1. Ainsi 72 060 € seront inscrits au budget 2020.

OBJECTIFS

- Donner accès aux usages numériques à tous les citoyens
- Renforcer la compétitivité des entreprises
- Rendre possible la modernisation des services publics en apportant un accès à Internet performant (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de santé, maisons de l'emploi...)

Le déploiement du Très Haut Débit en Région Grand Est s'intègre dans le Plan France Très Haut Débit (plan national) lancé en 2011.

En 2013, le Gouvernement lance sa feuille de route numérique et prévoit le THD pour tous en 10 ans.

Le Conseil régional assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Il a signé le 25 juillet 2015 un contrat de délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation et la commercialisation du Très Haut Débit (THD) pour une durée de 35 ans avec la société LOSANGE.

La Communauté de Communes des Hautes Vosges prend en charge financièrement 2 904 000€ sur 5 ans

Le Conseil Départemental, dans le Cadre de son Plan d'Aménagement Numérique, et d'un contrat territorial passé avec la CC des Hautes Vosges, subventionne le projet à hauteur de 70% sur 5 ans soit 2 032 800€.

La société LOSANGE est concessionnaire pour une durée de 35 ans du réseau de fibre optique régional.

La société LOSANGE DEPLOIEMENT est le maître d'œuvre du chantier et est chargée pour le compte de LOSANGE de la relation avec les entreprises de travaux qui assurent la pose des Noeuds de Répartition Optique (NRO), des Sous Répartiteurs Optiques (SRO) et des Points de Branchements Optiques (PBO).

ACTIONS REALISEES EN 2019

Le déploiement s'est poursuivi sur les communes de priorité 1 : CORNIMONT ; SAULXURES/MOSELOTTE, LIEZEY et LE VALTIN. Toutefois des retards ont été constatés suite aux intempéries, à des problèmes de vétusté ou d'accès pour réaliser le déploiement.

Une première réunion publique, organisée par le Conseil Régional, a eu lieu le Mercredi 11 décembre à CORNIMONT, qui est la première commune à avoir un accès à la fibre effectif sur le territoire de la CCHV.

COÛT / FINANCEMENT

Dépenses : 2 904 000 € sur 5 ans

Recettes : subvention du Conseil Départemental des Vosges de 70%, soit 2 032 800 €

	Communes	Nombre de prises
Priorité 1 Entre Août 2018 et Août 2019	LIEZEY	250
	CORNIMONT	2461
	SAULXURES SUR MOSELOTTE	1857
	LE VALTIN	128
Priorité 2 Entre Août 2019 et Août 2020	BASSE SUR LE RUPT	636
	GERARDMER	7582
	GERBAMONT	217
	GRANGES AUMONTZEY	1810
	SAPPOIS	424
	LE THOLY	1261
Priorité 3 Entre Août 2020 et Août 2021	VAGNEY	2333
	LA BRESSE	4324
	LE SYNDICAT	998
	THIEFOSSE	405
Priorité 4 Entre Août 2021 et Août 2022	XONRUPT-LONGEMER	1516
	CHAMPDRAY	187
	CLEURIE	340
	LA FORGE	361
	REHAUPAL	134
	ROCHESSON	572
	TENDON	350
VENTRON	894	
	TOTAL	29 040 prises

OBJECTIFS

- Conseiller concrètement et « à domicile » le particulier porteur de projet,
- Sensibiliser les élus locaux aux enjeux d'évolution de leur cadre de vie bâti et contribuer à la mise en œuvre des plans paysages,
- Conforter les acquis professionnels des services techniques municipaux en développant dans leur pratique quotidienne l'esprit d'analyse critique, le questionnement et l'anticipation.

ACTIONS REALISEES EN 2019

En 2019, les élus communautaires ont, dans le cadre d'une convention, pérennisé pour 3 ans le service. Deux architectes apportent leurs conseils aux habitants des 22 communes. 30 permanences-conseil ont eu lieu sur le territoire :

CORNIMONT :

Ravalement de façade et problème d'humidité

GERARDMER :

*Projet de gîte touristique
Aménagement d'une verrière structure bois
Rénovation de 2 maisons
Rénovation d'une ferme
Rénovation d'une maison pour famille
Rénovation d'une annexe*

GERBAMONT :

Rénovation d'une ferme

GRANGES-AUMONTZEY :

*Rénovation d'une ferme
Projet d'extension*

LA BRESSE :

*Création d'une terrasse
Projet d'extension d'une maison
Projet de carport
Rénovation d'une ferme en gîte touristique*

LA FORGE :

Extension d'une maison pour un garage

COÛT / FINANCEMENT

Coût 2018 : 8 170 €

Subvention CD 88 : 3 676.50 €

ROCHESSON :

Projet de rénovation d'une ferme en plusieurs appartements

SAPOIS :

*Rénovation d'une ferme (4 projets)
Création d'un logement dans une ancienne ferme
Construction d'une véranda*

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE :

*Rénovation d'une ferme en résidence principale (2 projets)
Réaménagement d'une petite maison isolée*

THIEFOSSE :

Construction d'une terrasse

VAGNEY

Construction d'une annexe (2 projets)

VENTRON :

Rénovation d'une maison

XONRUPT-LONGEMER :

Rénovation d'une maison



Les permanences/ conseils visent à guider les porteurs de projets individuels dans le domaine de la construction, de l'aménagement ou de la rénovation par des exigences qualitatives qui contribuent à valoriser le cadre de vie collectif.

Le CAUE des Vosges anime, en amont des demandes d'autorisations administratives, une démarche d'accompagnement conseil aux projets privés de construction, de réhabilitation ou d'aménagement. À l'issue de chaque rendez-vous, une note de compte rendu est transmise.



OBJECTIFS

Les permanences Info Énergie sont un service de conseil gratuit et personnalisé pendant lesquelles le conseiller Info Énergie :

- dispense des conseils sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation ...
- présente les équipements et matériaux disponibles sur le marché,
- informe et peut réaliser des simulations sur les aides existantes,
- réalise des calculs afin de faciliter le choix entre différentes solutions et peut réaliser un bilan thermique simplifié,
- oriente et accompagne les usagers vers les dispositifs et organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.

ACTIONS REALISEES EN 2019

38 permanences ont eu lieu sur le territoire de la CCHV dans les 3 lieux d'accueil :

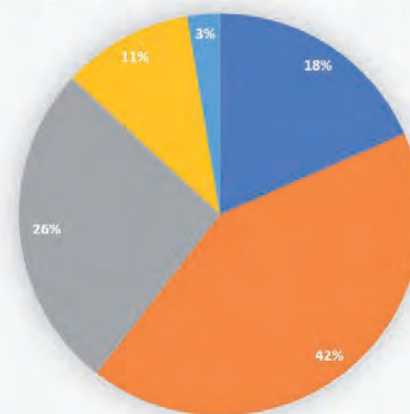
Lieu de permanences	Nombre de rdv en permanences 2019
Cornimont	17
Gérardmer	8
Vagney	13
TOTAL	38

COÛT / FINANCEMENT 2019

Convention renouvelée le 1er septembre 2017 pour 3 ans
Coût annuel : 712,80 € (forfait)



Objets des rendez-vous EIE



■ Chauffage ■ Réflexion globale ■ Isolation ■ Chauffage/isolation ■ Panneaux photovoltaïques

Le conseiller INFO-ENERGIE est à la disposition du public pour répondre aux questions sur :

- la conception du logement
- l'isolation et la ventilation
- le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- les énergies renouvelables
- le transport
- les aides financières et déductions fiscales

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER AU 03 29 56 75 18

Des conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie
Un expert objectif et indépendant

VOUS INFORME

- Renovation
- Energies renouvelables
- Factures d'énergie
- Aides financières

Gérardmer
Communauté de Communes des Hautes Vosges
16 rue Charles de Gaulle
Le troisième vendredi du mois de 9h à 12h

Vagney
Médiathèque
Place de la Libération
Le troisième mardi du mois de 9h à 12h

Cornimont
24 rue de la 3ème DIA
Le troisième lundi du mois de 9h30 à 12h30

L'Espace INFO-ÉNERGIE des Vosges est également présent tous les jours

Infos Déodatie
Maison de l'Habitat et de l'Énergie
26, rue d'André
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tel : 03 29 56 75 18
Mail : contact@info-energie.fr

Partenaires : climaxion, Vosges Habitat, Vosges Energie, Vosges Info-Energie

OBJECTIFS

En lien avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la CCHV participe au programme Habiter Mieux qui permet aux habitants du territoire d'obtenir une aide financière (sous conditions de ressources du foyer), ainsi qu'un accompagnement personnalisé, pour les travaux de rénovation thermique.

L'objectif est de réduire la consommation énergétique de 25 %.

ACTIONS REALISEES EN 2019

La Communauté de Communes des Hautes Vosges s'est engagée dans la mise en oeuvre d'un protocole territorial « Habiter Mieux », dans le cadre d'une convention annuelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sur la période 2019-2020.

En 2019, la CCHV et l'ANAH ont étudié la possibilité de préfinancer à hauteur de 100 % des aides du protocole les dossiers Habiter-Mieux. Cela permettrait aux propriétaires de ne plus avancer l'argent des travaux avant le versement des subventions. Une convention avec la société PROCIVIS (société qui avancerait les fonds pour les particuliers) devrait être signée début 2020



Un accompagnement est prévu à toutes les étapes de votre projet.

Dossiers 2018	Dossiers modestes	Aide CCHV par dossier	Dossiers très modestes	Aide CCHV par dossier	Dossiers couplés énergie et autonomie	Aide CCHV par dossier
Objectifs	27	250 €	73	500 €	10	600 €
Nombre de dossiers engagés	19		39		7	
Taux de réalisation par type de dossier	70%		53%		70%	
Taux de réalisation global	59%					

COÛT / FINANCEMENT

En 2019 la CCHV a ainsi participé au financement de 65 dossiers. La part versée par l'intercommunalité s'élève ainsi à 28 450 €.

Répartition des demandes par communes



OBJECTIFS

Les espaces agricoles font l'objet d'enjeux forts de valorisation d'une montagne vivante où l'activité agricole doit être reconnue, prise en compte, soutenue et confortée dans les grands choix d'aménagement et de développement. Dans le cadre des plans de paysage de la Communauté de Communes, un travail de réflexion important a été mené avec les agriculteurs du territoire afin de déterminer les enjeux prioritaires s'appliquant aux espaces agricoles et aux friches présentant un intérêt de reconquête.

Les critères de choix d'engagement d'actions sur les espaces agricoles croisent des enjeux qui sont à la fois agricoles (activité économique du territoire), environnementaux (qualité des milieux, maintien de la biodiversité) et paysagers (entretien des espaces ouverts).

**ACTIONS REALISEES EN 2019**

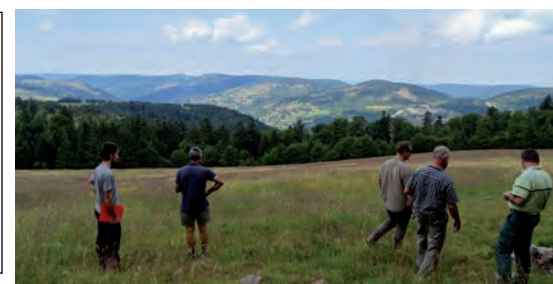
Opération	Attributaire	Nature de l'opération	Coût total	Subv CD88 et échéance	Subv FNADT et échéance	Etat d'avancement
Commune	SAPOIS	Remise en état agricole de parcelles au droit de la Feigne	12 297.06 €	4 919 € (25/11/2018)	4 868 € (09/11/2018)	Soldé
Commune	CORNIMONT	Remise en état agricole de parcelles au Pré Cuna	14 788.95 €	4 437 € (31/06/2019)	5 915.58 €	Soldé
Commune	VENTRON	Remise en état agricole de parcelles au lieu-dit l'envers du Rupt du Moulin	13 984.23 €	4 884 € (24/05/2019)	4 472 € (04/07/2019)	Soldé
Commune	SAULXURES/MTTE	Remise en état agricole de parcelles au lieu-dit Les Tayeux - Bayepierres	14 391.20 €	4 317 € (31/05/2019)	7 755 € (04/07/2019)	Soldé
Particulier	M. D. M. à Cornimont	Remise en état agricole de parcelles	3 708.75 €	1 113 € (24/06/2021)		Phase travaux
Commune	La Bresse	Remise en état agricole de la chaume du Haut Rouan				Phase d'autorisations environnementales

La Communauté de Communes participe par la mise en œuvre des plans paysages et du plan d'action agricole à la préservation et à la gestion des paysages qui constituent une richesse locale.

Les projets de rénovation pastorale contribuent au maintien des paysages ouverts tout en redonnant un sens à l'agriculture de montagne.

COÛT / FINANCEMENT

4 dossiers sur terrain communal et 1 dossier privé
 Subvention Conseil Départemental : 19 670 €
 Coût total des travaux engagés par les porteurs de projet : 59 170.19 €
 Subvention FNADT : 23 010.58 €



OBJECTIFS

- Augmenter l'efficacité et la lisibilité de l'affichage,
- Signaler les services et équipements d'intérêt local, pôles touristiques,
- Mettre en place une charte graphique lisible et harmonieuse sur le territoire,
- Rétablir l'équité entre les différents acteurs économiques au profit de l'économie locale,
- Marquer l'identité du territoire et améliorer la qualité des paysages,
- Préserver le confort et la sécurité de l'utilisateur en déplacement.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Pour faire suite au schéma directeur élaboré par la CC Terre de Granite en 2016, les élus communautaires ont souhaité engager en 2017 la mise en place de la signalétique d'intérêt local sur les 8 communes concernées (Basse-sur-le-Rupt, Rochesson, Sapois, Gerbamont, Vagney, Le Syndicat, Cleurie, La Forge). Une convention de groupement de commande a été établie avec la commune de Saint Amé, qui a demandé à réaliser les aménagements avec la CCHV, dans un souci de cohérence. L'accord cadre à bons de commande a été lancé fin 2018 et accordé au prestataire Signaux Girod.

En 2019, des réunions de terrain préparatoires ont été réalisées avec les différentes communes pour permettre l'élaboration des bons de commande. La fabrication des ensembles débutera au tout début de l'année 2020 pour une pose au premier trimestre.

Également, afin d'avoir une approche globale sur l'ensemble du territoire, les élus communautaires ont souhaité réaliser un schéma directeur de signalétique sur les 9 communes non engagées dans la démarche (Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Le Tholy, Liézey, Champdray, Rehaupal, Granges-Aumontzey, Tendon, Le Valtin). De la même façon, le marché de prestation intellectuelle a été lancé fin 2018 et attribué au prestataire DDSR (Dominique Defrain Sécurité Routière).

L'étude, commencée en 2018, a été finalisée en 2019, avec la remise d'un schéma directeur de signalétique d'intérêt local pour les différentes communes. Celui-ci permettra le passage en phase travaux lors d'un futur marché.

COÛT / FINANCEMENT

Coût prévisionnel fourniture, pose et dépose SIL Terre de Granite : 204 000 € TTC

Subvention Etat (Fonds de soutien à l'investissement local) : FSIL 2 : 37 192 €

Coût schéma directeur : 22 416 € TTC



CODE COULEUR...

Les lames blanches signalent des chemins ou lieux-dits, les lames «couleur champagne» signalent les services publics et les lames rouges les commerces et artisans éloignés des axes principaux des communes.

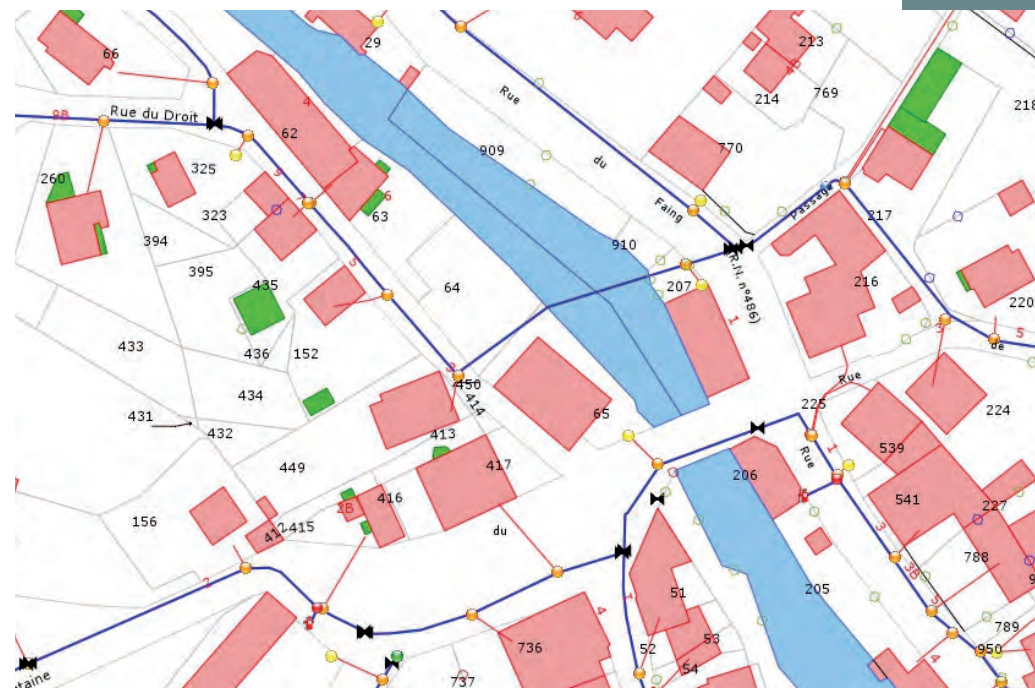
OBJECTIFS

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un outil informatique capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées. Le SIG permet d'acquérir, d'organiser, de gérer, de traiter et de restituer des données géographiques sous forme de plans et cartes (cartographie intuitive et évolutive).

Il s'agit d'un système de gestion qui permet à une intercommunalité de gérer spatialement son activité et celle des communes membres : cadastre, documents d'urbanisme, différents réseaux (AEP (Adduction d'Eau Potable), Assainissement, éclairage public...), PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), études paysagères, photos aériennes, tournées ordures ménagères...

ACTIONS REALISEES EN 2019

- Mise à jour du cadastre 2019 sur l'ensemble de la communauté de communes
- Mises à jour des réseaux AEP (alimentation en eau potable) des communes de Cornimont, Ventron, La Bresse, et Saulxures-sur-Moselotte
- Récupération de données auprès des communes et travail sur les réseaux AEP des communes de Le Syndicat, Rochesson, Basse-sur-le-Rupt et Le Valtin
- Achat d'un nouveau GPS pour les besoins du service et des communes (en remplacement de l'ancien, datant de 2008)
- Préparation du recrutement pour un stage à partir de mars 2020 : Appui au technicien sur la numérisation des documents d'urbanisme et la mise à jour des différents réseaux des communes

**COÛT / FINANCEMENT**

- Maintenance des outils SIG (Geoconcept, Intragéo) : 10 800 € HT
- Achat d'un GPS (avec reprise de l'ancien) : 10 600€ HT

OBJECTIFS

Le territoire doit aujourd'hui faire face à des enjeux environnementaux et climatiques nouveaux (enneigement des stations, gestion de la ressource en eau et forestière...). Dans ce cadre, la CCHV a décidé d'agir concrètement et a choisi le paysage, facteur d'unité, pour les traiter.

ACTIONS REALISEES EN 2019

La CCHV s'est engagée dans l'élaboration d'un plan paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique.

Il constitue le socle de la feuille de route définie pour construire le projet de territoire intercommunal, suite à l'Atelier des Territoires « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique », mené en 2016 et 2017.

Le marché de l'élaboration du Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique a débuté en 2019 et se déroulera selon trois grandes phases jusqu'en 2021 :



Réaliser un diagnostic territorial partagé pour comprendre les relations climat -paysage
- ressources locales - énergie

Définir les enjeux objectifs de qualité paysagère en dessinant un paysage sobre, décarboné et résilient face au changement climatique

Elaboration un programme d'actions fixant les modalités de mise en œuvre d'actions concrètes

COÛT / FINANCEMENT

- Dépenses :	Elaboration du Plan Paysage :	148 425 € HT
- Recettes :	Ministère transition écologique et solidaire (appel à projets plan paysage) :	30 000 €
	Conseil Départemental des Vosges :	42 000 €
	Parc Naturel régional des Ballons des Vosges via la Région Grand Est :	32 000 €
	Autofinancement :	44 425 €



Le Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique permettra de :

- développer une nouvelle approche mettant en évidence les liens entre climat et paysage ;
- rassembler l'ensemble de la population autour des enjeux climatiques ;
- engager la transition écologique du territoire, en veillant à la sobriété énergétique ;
- prendre en compte les activités humaines dans une perspective de développement durable (agriculture de montagne, gestion de l'eau et des forêts, neige de culture...);
- renforcer l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine naturel et en créant des actions environnementales innovantes.

OBJECTIFS

L'événement permet de présenter aux habitants les projets qui sont en cours de réalisation, mais aussi de faire découvrir les lieux à préserver sur le territoire et ainsi sensibiliser la population à la problématique paysagère.

Cette action de type pédagogique, culturel et festif est un moyen de valoriser les actions locales, mais également de considérer les questions du paysage comme un moyen de rencontre et d'échanges.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Après le succès de la première édition, en juin 2017, la Communauté de Communes des Hautes Vosges a organisé sa deuxième Semaine du paysage du 08 au 16 juin 2019.

Cette nouvelle édition était structurée autour du thème : Agir sur-le-champ !

Il a permis de fédérer les animations autour d'un fil conducteur, en référence à l'Homme, aux activités humaines et ses relations avec son environnement et plus précisément sur la nécessité d'agir (développement durable, transition écologique, actions environnementales innovantes, sensibilisation à l'environnement...).

Le programme d'animations s'est construit autour de 4 grandes thématiques :

- Agriculture et biodiversité (30 animations et 3 expositions)
- Bois et Forêts (11 animations)
- Paysage et environnement (19 animations et 4 expositions)
- Milieux aquatiques (5 animations)

Soit 65 animations (dont la plupart sur inscription), 7 expositions et un concours photo.

Plus de 1 500 personnes ont participé à cet événement.

COÛT / FINANCEMENT

- Dépenses :	29 972.24 € TTC	
- Recettes :	Région Grand Est :	9 073.46 € (30%)
	FNADT :	13 313.89 € (45%)
	Autofinancement :	7 584.89 € (25%)



La Semaine du paysage intervient dans le cadre de la mise en œuvre des plans de paysage, documents stratégiques territoriaux, visant à anticiper les évolutions paysagères afin de préserver l'identité des territoires et d'en valoriser leurs atouts.

OBJECTIFS

Le chantier d'insertion, nommé «chantier des écocantonniers» s'inscrit dans un projet aux objectifs complémentaires : proposer une offre d'insertion aux personnes les plus éloignées de l'emploi pour lesquelles le marché du travail n'est pas accessible immédiatement, contribuer à l'animation d'une politique sociale sur le territoire et mettre en oeuvre des actions de valorisation du paysage, du tourisme, de l'éco tourisme, de l'entretien du patrimoine naturel.

ACTIONS REALISEES EN 2019

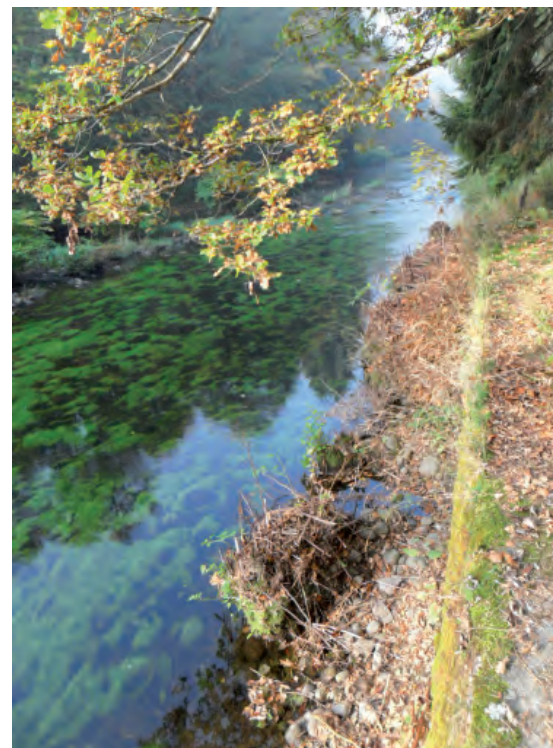
Les salariés sont employés en Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) renouvelables jusqu'à 2 ans maximum. Ils sont encadrés par un encadrant technique d'insertion (diplôme obtenu en 2005). Ils sont également suivis pendant toute la durée du contrat par une accompagnatrice socioprofessionnelle, dont le poste est mutualisé sur 2 structures (CCHV et association AGFLA), qui les rencontre une fois tous les 15 jours pour les aider dans leurs démarches.

Travaux réalisés : réhabilitation des berges de rivières, reconquête du paysage, entretien des équipements intercommunaux (déchèteries, bâtiment technique, chalet de la pêche, relais des bûcherons, aire d'accueil des gens du voyage), participation aux animations du territoire, interventions ponctuelles pour les communes du territoire.

Formation des salariés en insertion :

- Une immersion à TRANSMOSEL VSL à La Bresse pour un salarié
- Plusieurs immersions comme accompagnateur de montagne à Gérardmer pour un salarié
- Une FIMO marchandise pour un salarié
- Une formation auxiliaire ambulancier pour un salarié
- Accompagnement code pour un salarié
- Formation quotidienne en interne à l'utilisation d'outillages électroportatifs
- Formation à l'utilisation du logiciel de gestion du temps pour l'ensemble des salariés
- Médecine préventive pour 5 salariés

En 2019, 11 agents ont été employés dans le chantier d'insertion, 4 salariés sont sortis du dispositif dont 1 sortie dans l'emploi durable (1 CDI), 2 sorties vers un emploi de transition (CDD de moins de 6 mois) et 1 sortie pour maladie.



Nettoyage des berges de rivières à Saulxures-sur-Moselotte

COÛT / FINANCEMENT

Dépenses CCHV : 190 026.71 €
 Subvention Etat (aide au poste) : 85 492.67 €
 Subvention CD88 : 16 310.29 €

9 Environnement : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

OBJECTIFS

Aborder de manière conjointe la prise de compétence en prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gestion des ouvrages de protection contre les inondations, gestion de l'écoulement des eaux, gestion des zones d'expansion des crues, gestion de la végétation dans les cours d'eaux) :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- La défense contre les inondations
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

ACTIONS REALISEES EN 2019

Les différents ateliers de travail et comités de pilotage ont permis de dégager une volonté partagée des EPCI de poursuivre la démarche de mutualisation de la compétence GEMAPI :

Plusieurs points ont fait l'objet de discussions en 2019, notamment la pertinence de mettre un place un syndicat couvrant le périmètre des 6 EPCI-FP du groupement à l'échelle du bassin versant de la Moselle vosgienne, de confier à ce syndicat la mise en œuvre de la compétence en prévention des inondations (PI), de permettre à ce syndicat d'assurer « à la carte » le volet relatif à la gestion des milieux aquatiques (GEMA),

Les prochaines étapes viseront à définir les règles de gouvernance et à affiner les règles de répartition des charges dans le cadre de l'élaboration des statuts.

Un important travail sur la déclinaison des compétences est également à réaliser.

Ces différents points feront l'objet d'un vote en conseil communautaire.

Il ressort de cette concertation la volonté de faire évoluer le modèle et la façon dont sont mis en œuvre les programmes de restauration des cours d'eau. Développer un service d'ingénierie en régie et renforcer le lien avec le développement local sont des pistes à étudier pour l'avenir.

COÛT / FINANCEMENT

- Montant HT : 65 625 €

- Subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de 80%

Reste à charge partagé entre les EPCI selon une clé de répartition tenant compte du % de surface de l'EPCI dans le bassin versant de la Moselle Amont et du % de la population de l'EPCI dans le bassin versant de la Moselle Amont.



OBJECTIFS

L'objectif des programmes de restauration de cours d'eau est l'amélioration de la qualité de l'eau par la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau : améliorer l'aspect hydraulique (écoulement, lutte contre l'érosion des berges, restauration d'ouvrage...) et restaurer leurs aspects biologiques (traitement de la végétation, lutte contre les espèces invasives...).

Quatre programmes sont portés par la Communauté de Communes :

- Haute Moselotte et affluents
- Moselotte et affluents
- Cleurie et affluents
- Vologne et affluents (dans le cadre d'un groupement de commandes)

ACTIONS REALISEES EN 2019

Moselotte et affluents : Lancement de la dernière année de travaux du programme (effacement de 11 ouvrages hydrauliques pour la restauration de la continuité écologique, traitement de la végétation du Ménaurupt...)

Cleurie, Moselotte et affluents : Présentation d'un Avant-projet définitif de travaux (1 755 000 euros HT) intégrant notamment la réhabilitation du parcours de pêche et la valorisation du site.

Naufaing : Les investigations menées en cours d'année (levés topographiques, études géotechniques et hydrauliques) ont permis de trouver une solution techniquement réalisable en vue de répondre aux différents enjeux (aménagement urbain, réduire les risques d'inondations, restauration de la continuité écologique). Un Avant-projet définitif de travaux (800 000 euros HT) a été présenté en fin d'année.

Haute Moselotte : Réalisation des études géotechniques, levés topographiques et modélisations hydrauliques en vue de pouvoir arrêter et chiffrer des scénarios au stade APD.

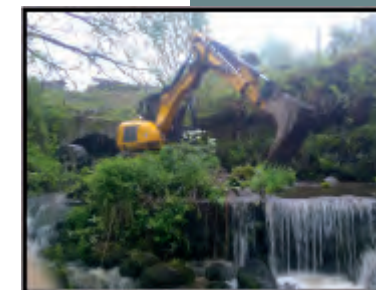
Vologne et affluents (délégation de m.o à la CCB2V) : Le maître d'œuvre et l'entreprise ont dérogé au marché et ont réalisé des opérations ne respectant pas les arrêtés préfectoraux (DIG, arrêté sécheresse) ce qui a provoqué l'ajournement des travaux.

**COÛT / FINANCEMENT**

Année 4 du programme Moselotte :
395 000 euros financés à 80%

Travaux subventionnés à 80% :

- 60% AERM
- 20% CD88
- 20% CCHV



La CCHV a été nominée dans le cadre des trophées de l'eau 2019 de l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour les résultats obtenus au travers la mise en œuvre du programme de restauration de la Moselotte et de ses affluents.

OBJECTIFS

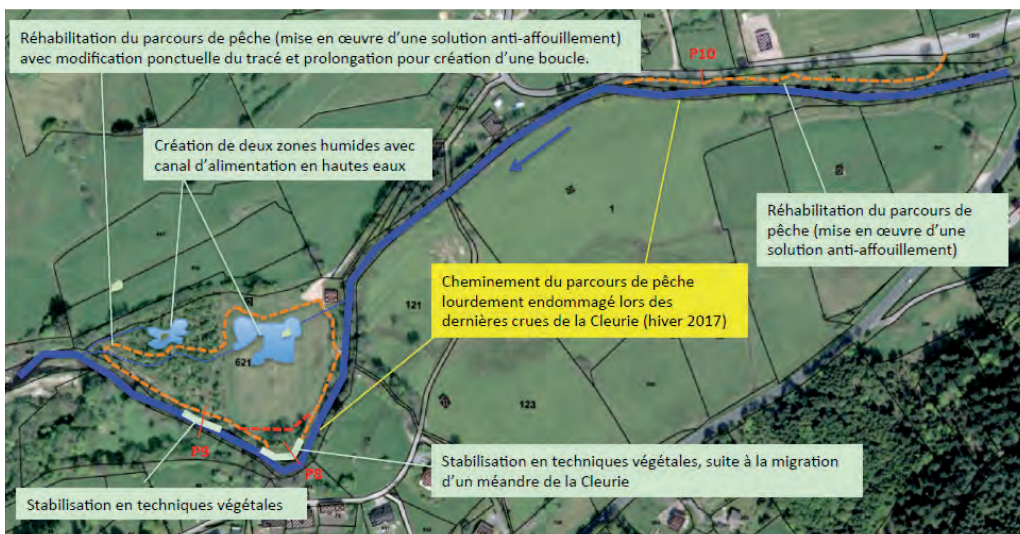
Assurer la gestion et l'entretien du parcours de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite
Valoriser le site

ACTIONS REALISEES EN 2019

- 10 Locations payantes
- 4 mises à dispositions gratuites (Commune de la Forge – Médiathèque intercommunale – semaine du paysage et CCHV)
- Intégration des travaux de réhabilitation du sentier et création de deux mares pédagogiques dans le cadre de l'APD du programme de restauration de la Cleurie (en attente de validation en conseil communautaire)
- Entretien du chalet et de ses abords par l'équipe des écocantonniers (remplacement de chéneau).
- Remplacement du portique d'accès au site.

CONSTATS

Au cours de l'année 2019, le site a subi de nombreux actes de vandalismes (monnayeurs cassés, prises extérieures arrachées, serrures forcées...)



Zoom n°5 : Réhabilitation du parcours de pêche de la Cleurie à La Forge (CL5)

COÛT / FINANCEMENT

Recettes locations : 500 euros

OBJECTIFS

- Dépolluer les eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel.
- Mieux protéger la santé publique (améliorer la qualité de l'assainissement des maisons, avoir la même sécurité d'hygiène entre les gens raccordés à une station d'épuration et les autres)
- Préserver l'environnement (l'eau des ruisseaux, des rivières et des fossés, l'eau des nappes phréatiques, la qualité du sous-sol)
- Préserver le cadre de vie (éviter les nuisances (odeurs, pollutions))

ACTIONS REALISEES EN 2019

92 propriétaires se sont engagés dans la réalisation des travaux (suite aux 112 études réalisées).
Les marchés de travaux ont été attribués fin 2017.

6 lots ont été définis en fonction du type de filière et de la situation géographique des installations :

Lot 1 Max. de 22 dispositifs de type « filières traditionnelles » - Groupement MICHEL / DBTP

Lot 2 Max. de 19 dispositifs de type filtres compacts (CHAMPDRAY et TENDON) - GIRARD MAITR'o

Lot 3 Max. de 15 dispositifs de type filtres compacts (GRANGES-AUMONTZEY, LE THOLY et REHAUPAL) - GIRARD MAITR'o

Lot 4 Max. de 18 dispositifs de type filtres compacts (GERARDMER, LE VALTIN, LIEZEY et XONRUPT-LONGEMER) - GIRARD MAITR'o

Lot 5 Max. de 15 dispositifs de type micro-stations - GIRARD MAITR'o

Lot 6 Max. de 3 installations > à 20 EH - VILLAUME et Fils

Les travaux ont débuté au printemps 2018 et se sont achevés, pour les dernières installations fin 2019.

Aussi, l'année 2019 a largement été consacrée à la réalisation des travaux et à leur suivi, en lien avec le bureau d'études Valterra Eau Etudes Conseil, en charge de la maîtrise d'œuvre de travaux.

**COÛT / FINANCEMENT**Dépenses TTC :

- Etudes préalables	40 458,00 €
- Travaux	930 479,22 €
- Maîtrise d'œuvre travaux	43 031,50 €

TOTAL : 1 013 968,72 €

Recettes :

Subvention AERM (études)	28 320,60 €
Subvention AERM (travaux)	102 500,00 €
Subvention Département (travaux)	560 395,18 €
Reste à charge des propriétaires	322 752,94 €
TOTAL	1 013 968,72 €

L'opération groupée a été engagée début 2016 sur 9 communes du territoire : Champdray, Gérardmer, Le Tholy, Rehaupal, Tendon, Le Valtin, Liézey, Granges-Aumontzey, Xonrupt-Longemer

*Subventions par installation réhabilitée : Agence de l'Eau Rhin Meuse : 70% du montant TTC de l'étude
60% du montant TTC des travaux et de la maîtrise d'œuvre (avec plafond de dépenses)
Conseil Départemental des Vosges : aide forfaitaire de 1 000€
Dans la limite d'un taux maximum d'aides publiques de 80%*

Les propriétaires engagés dans l'opération bénéficient d'un appui technique et supportent financièrement le coût des prestations, déduction faite des subventions obtenues.

OBJECTIFS

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) entend répondre aux objectifs suivants :

- La maîtrise de la consommation d'énergie ;
- La réduction des émissions de GES ;
- Le renforcement du stockage de carbone sur le territoire (dans la végétation, les sols, les bâtiments...);
- La production et la consommation des énergies renouvelables, la valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- La livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- Les productions bio-sourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- Le développement coordonné des réseaux énergétiques ;
- L'adaptation au changement climatique ;

La Communauté de Communes disposera au terme de l'étude d'un plan d'actions concrètes à mener avec les différentes forces vives du territoire pour répondre aux ambitions que les territoires se seront données.

ACTIONS REALISEES EN 2019

- Réunion de lancement du PCAET le 1er Juillet 2019 à Saint Etienne les Remiremont
- Formation technique aux enjeux énergie-climat à destination des élus et techniciens : lundi 30 septembre 2019 de 14h00 à 18h00, à Sapois : cette étude de planification territoriale nécessitant l'implication de tous, une formation technique sur les enjeux énergie – climat pour permettre de mieux comprendre le contexte dans lequel le PCAET s'inscrit était organisée.
- Sensibilisation/mobilisation des élus et acteurs (formation et séminaire) : le 17 octobre 2019 de 18h30 à 21h30 à Rupt-sur-Moselle

- Mobilisation des acteurs

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat, les acteurs socio-économiques étaient conviés à deux réunions de mobilisation aux dates suivantes :

- Le Lundi 25 Novembre de 18h00 à 20h00 à la salle de convivialité d'Eloyes
- Le Mardi 26 Novembre de 18h30 à 20h30 à la salle de fêtes de Cornimont

COÛT / FINANCEMENT

Le PCAET va représenter un coût de 86 000 € HT à l'échelle des trois territoires, dont 48,66 % pour la CCHV.

Cette dernière bénéficiera de 51,9 % de subventions :
30 % de DETR et 21,9 % de subventions du conseil départemental.

Le PCAET sera élaboré collectivement avec l'ensemble des partenaires du territoire. Il s'appliquera à l'ensemble des acteurs du territoire : citoyens, entreprises, collectivités, associations...



OBJECTIFS

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs) est un diplôme permettant d'encadrer des enfants et adolescents en centre de vacances ou de loisirs.

La formation au BAFA se compose de deux modules théoriques et d'un stage pratique.

- le stage théorique : de formation générale, il est axé sur les bases du métier d'animateur : découverte du milieu de l'animation, connaissance de l'enfant, mise en place d'activités, mais aussi réglementation, soins d'urgence, responsabilité de l'animateur...

- le stage pratique : dans la continuité du stage théorique, il est à réaliser dans un centre de vacances ou de loisirs.

- le stage d'approfondissement (ou de qualification) : il intervient à l'issue du stage pratique, il permet d'acquérir des compétences spécifiques dans un secteur. Il est également l'occasion pour chacun de faire le point sur certains aspects en s'appuyant sur le vécu des autres participants. Les stagiaires doivent être âgés de plus de 17 ans, qu'ils résident ou non sur le territoire de la Communauté de Communes.

L'intégralité de la formation au BAFA (stage théorique + stage pratique + approfondissement) doit être effectuée dans un délai de 30 mois maximum.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) sont des portes d'entrées pour les jeunes vers les métiers de l'animation et représentent une clé pour évoluer dans un parcours professionnel. De plus, des besoins forts de jeunes (17/25 ans) s'expriment en termes d'emploi et de formation notamment dans les accueils de loisirs et les accueils périscolaires du territoire.

ACTIONS REALISEES EN 2019

20 dossiers validés, soit un total de 2 000€ accordés (100€ par dossier).

COÛT / FINANCEMENT

30 dossiers inscrits au BP 2019, soit 3000€

ENVIE DE PASSER LE
BAFA
OU
LE
BAFD?

HAUTES
VOSGES
communauté
de communes

LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES VOUS AIDE
À FINANCER VOTRE FORMATION

Conditions et dossier de demande d'aide :
www.cchautesvosges.fr
rubrique Sports, Loisirs, Culture

Infos :
03 29 27 29 04 • contact@cchautesvosges.fr

OBJECTIFS

- Favoriser l'accès de tous à la culture
- Affirmer la culture comme levier de développement, de cohésion sociale, d'identité et comme espace d'échanges, de création, d'éducation et d'innovation
- Compléter l'éventail des domaines artistiques présents sur le territoire par une action nouvelle dans un art sous représenté, organiser la diffusion de spectacles, toucher le plus grand nombre d'habitants

ACTIONS REALISEES EN 2019

1ère année du contrat étendu sur les 22 communes.

25 projets ont été réalisés sur l'ensemble du territoire. 1 projet a été annulé faute de participant.

Les projets déposés concernaient l'ensemble des 22 communes du territoire, avec des nouvelles classes participantes (Xonrupt-Longemer, Rochesson, Cleurie, Vagney, Sapois, Julienrupt, Le Syndicat, Le Tholy).

Les projets ont touché différents publics : ALSH, classes, collèges, public famille et tout public lors d'ateliers.

La coordination a également été assurée par la MLC de La Bresse, et la MCL de Gérardmer, afin d'aider la CCHV à la mise en place du dispositif de manière équitable sur l'ensemble du territoire.

En septembre 2019, un appel à projets 2019-2020 a été lancé, avec la notion de projet fédérateur qui apparaît désormais dans l'Education Artistique et Culturelle (EAC).

Le principe d'un projet fédérateur repose sur la présence d'une équipe artistique qui développe tout ou partie d'un processus de création à l'échelle d'un ou de plusieurs établissements scolaires, dont le rayonnement peut s'étendre à d'autres lieux du territoire, en direction d'autres publics, notamment en dehors du temps scolaire. L'idée est de décroïsonner l'EAC et de faire en sorte que les projets proposés par les écoles ne soient plus réalisés au niveau d'une classe, mais d'un établissement voire de plusieurs établissements.

COÛT / FINANCEMENT

- 525h30 artistes financés par la DRAC soit 26 265€.
- Aide du Conseil Départemental des Vosges : 8 000€.

Participation de la CCHV :

- Projets et transports : 5 432.52 €
- Coordination MLC La Bresse et MCL Gérardmer : 6 500 €



PRESENTATION

Le cinéma l'Entr'actes est un équipement culturel financé par la Communauté de Communes. Il est géré par l'association Vagney-Loisirs, qui s'appuie sur la présence d'un projectionniste, salarié de la CCHV, mis à disposition.

ACTIONS REALISEES EN 2019

En 2019, 12 577 entrées ont été enregistrées :

- 10 354 entrées publiques
- 2 223 entrées scolaires.

208 films tout public ont été programmés, pour un total de 293 séances (dont 19 séances dédiées aux scolaires).

En 2019, les études sur le portage de la compétence, ainsi que sur la réhabilitation du cinéma ont débuté.

L'étude sur le portage de la compétence doit permettre de définir :

- les conditions d'un portage intercommunal
- les conditions d'un portage dans le cadre d'une entente intercommunale

La deuxième étude permettra d'évaluer les travaux à envisager pour la réhabilitation du cinéma.

Des travaux de mises aux normes sécuritaires ont également été entrepris, suite au passage de la commission de sécurité départementale.

COÛT / FINANCEMENT

Dépenses de fonctionnement : 53 804.01€

Recettes de fonctionnement : 7 551.03 €

Dépenses d'investissement : 18 228.41 €

Recettes d'investissement : /



10 Culture, sports, loisirs : Médiathèque

PRESENTATION

La médiathèque est un établissement intercommunal, ouvert depuis septembre 2013. Structure publique, l'accès y est libre et gratuit (visite et consultation sur place de documents). Elle accueille les adultes, les enfants et les jeunes dans des espaces dédiés, ainsi que les groupes scolaires et les personnes en séjour touristique.



ACTIONS REALISEES EN 2019

La médiathèque compte 2 664 inscrits actifs (tout type d'adhésion, et toute provenance - lecteurs ayant une adhésion valide l'année renseignée), dont 321 nouvelles inscriptions en 2019.

Au 31 décembre 2019, la médiathèque dispose de :

- 23 240 livres ;
 - 287 livres audio (livres-lus),
 - 2853 DVD,
 - 2176 CD,
 - 2 980 périodiques,
 - 20 jeux vidéo,
 - 30 jeux de société,
 - 55 kamishibais,
 - 3 liseuses numériques
- Soit 31 644 documents.



Les jeux de société sont utilisables uniquement sur place.

La Médiathèque a enregistré 66 618 prêts pour l'année 2019.

Cette année encore la médiathèque a proposé de nombreuses activités animées par des intervenants extérieurs et les salariés et/ou les bénévoles de la médiathèque.

Cela représente 67 accueils de classe, 18 expositions proposées, 53 heures de conte, 11 animations en lien avec des grands thèmes départementaux ou nationaux, 9 conférences, 29 ateliers créatifs, 3 ciné-ateliers.

Les ateliers réguliers comme l'anglais et l'informatique ont également été proposés durant la période scolaire.

COÛT / FINANCEMENT

Dépenses de fonctionnement : 284 941.82 €

Recettes de fonctionnement : 60 657.70 €

Dépenses d'investissement : 69 666,38 €

Recettes d'investissement : 6 417.33 €

OBJECTIFS

- Assurer l'enseignement de la natation aux scolaires
- Optimisation de l'équipement
- Accueillir tous les publics (nageurs, non-nageurs, sportifs, non-sportifs)
- Proposer des activités variées, adaptées à l'âge, à la condition physique et aux envies du public
- Maintien en état de bon fonctionnement de l'équipement

ACTIONS REALISEES EN 2019

En 2019, la piscine a ouvert ses portes 316 jours (contre 332 jours en 2018).

Les fermetures correspondent aux vidanges imposées par les services sanitaires (nettoyage complet des bassins, vestiaires), de la réalisation des travaux indispensables à la bonne marche de l'établissement, aux jours fériés et des fermetures exceptionnelles liées au manque de personnel.

La fréquentation globale s'élève à :

- 26 966 personnes « grand public » : cette fréquentation est en baisse par rapport à 2018 (-4.32%). Cette baisse s'explique par les fermetures plus importantes de la piscine en 2019.
- 7 641 scolaires, en hausse de 38.68 % par rapport à 2018. La hausse s'explique par le retour à la piscine du collège de Vagney, qui avait très peu fréquenté la piscine en 2018 suite au déménagement des élèves à Saulxures/Moselotte.

Fréquentation par cours :

- Cours aquagym : 5725 personnes (contre 5353 en 2018 : + 6.95% en 2019)
- Cours aquabike : 1391 personnes (contre 1395 en 2018 : -0.29% en 2019).
- Cours aquatraining : 1 711 personnes (1613 en 2018 : + 6.08% en 2019).

Du matériel pédagogique a été acquis pour les cours de natation et pour les écoles. Des tapis de courses pour l'eau ont également été achetés pour développer et diversifier les cours d'aquatraining.

COÛT/FINANCEMENT

Dépenses de fonctionnement : 423 766.20 €

Recettes de fonctionnement : 144 802.82 €

Dépenses d'investissement : 30 395.17 €

Recettes d'investissement : 2 879.10 €



OBJECTIFS

La compagnie de théâtre le Plateau Ivre est une association loi 1901, créée le 22 Août 2002 à Nancy. Depuis 2004, le Plateau Ivre s'est installé dans les Vosges, à Vagney, où s'est créé en 2005 un Théâtre de Verdre. Parallèlement à son activité créative, elle organise une saison théâtrale sur ce site. La compagnie emploie de nombreux comédiens, metteurs en scène, techniciens, musiciens. La compagnie a déjà créé une quinzaine de spectacles.

ACTIONS REALISEES EN 2019

La Communauté de Communes des Hautes Vosges a renouvelé son partenariat avec le Plateau Ivre par une convention d'une durée de 3 ans, sur la période 2019-2021.

Durant la période de cette nouvelle convention, le Plateau Ivre entend agir dans le territoire de la Communauté de Commune des Hautes-Vosges en contribuant à la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture en lien avec les structures culturelles du territoire, en rassemblant des artistes soucieux à la fois d'évoluer dans leur parcours de création, mais aussi de pouvoir proposer aux citoyens un aperçu de la création contemporaine en matière de spectacles vivants, de la marionnette et du théâtre d'objet, de s'inscrire véritablement comme acteur au long cours de ce territoire, et enfin de rapprocher, par différents moyens, les œuvres des habitants .

**COÛT / FINANCEMENT**

L'état participe pour les 3 années de la convention à hauteur de 25 000€/an.

Le Département des Vosges participe pour les 3 années de la convention à hauteur de 30 000€/an.

La Communauté de Communes contribue à hauteur de 20 000€/an. La participation financière est complétée par des apports en nature sous la forme de :

- Mise à disposition, à titre gratuit, de salles intercommunales ;
- Aide pour l'accès gratuit aux salles communales pour les représentations ;
- Prise en charge matérielle de dépenses logistiques (branchement électrique au théâtre de verdure pour la saison estivale, consommations électriques...)
- Soutien en communication : diffusions aux mairies, photocopies ; ...

La commune de Vagney contribue pour les 3 années de la convention à hauteur de 1 500€/an. La participation financière est complétée par des apports en nature sous forme de location de salles à titre gratuit.

OBJECTIFS

Pass intercommunal permettant l'accès aux structures communales de Gérardmer (médiathèque, complexe sportif, domaine de ski de fond...) et des domaines de ski de fonds de Le Valtin et Xonrupt Longemer à des tarifs préférentiels.

Les habitants de l'ex-CCGMV bénéficient, sur présentation du pass, d'une réduction de 20% sur le tarif normal pour l'accès aux équipements sportifs et culturels suivants :

- Ville de Gérardmer : Médiathèque, Ludothèque, Complexe sportif (sauf bowling) et Union nautique ;
- Ville de Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin : Domaine de ski nordique.

Une réduction de 50% est également accordée aux scolaires dans le cadre des sorties organisées par les écoles des communes-membres de l'ex CCGMV.

ACTIONS REALISEES EN 2019

L'accès au Pass est possible pour les habitants de Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Le Valtin, Granges-Aumontzey, Liézey, Le Tholy, Champdray, Tendon, et Rehaupal.

La commission Sports, Loisirs, Culture a proposé de reconduire pour l'année 2019, le Pass tel que proposé jusqu'alors, dans l'attente d'une harmonisation du dispositif.

COÛT / FINANCEMENT

- 6€ par habitant pour l'accès aux équipements de la Ville de Gérardmer
- 0.15€ par habitant pour l'accès au domaine de ski de fond de Le Valtin
- 0.01€ par habitant pour l'accès au domaine de ski de fond de Xonrupt Longemer.

Coût 2019 : 121 470 €



OBJECTIFS

- Soutien à la parentalité,
- Développement de l'écoute et des attentions mutuelles,
- Favoriser les échanges et la socialisation,
- Accompagnement précoce de la parentalité et valorisation des compétences de chacun

ACTIONS REALISEES EN 20192 permanences à La Bresse et Cornimont :

- 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h30 à La Bresse
- 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 à Cornimont

Nombre de séance sur l'année : 32 séances

- 50 familles différentes (augmentation de 32 % depuis 2018)
- 67 enfants différents (augmentation de 22.40 % depuis 2018)
- 2 accueillantes par séance.

Animations spéciales :

- Ateliers : signer avec bébé (langue des signes)
- Le 07/06/2019 Cornimont,
 - Le 26/06/2019 La Bresse

La Journée de la Parentalité à Cornimont le 16/11/19

**COÛT / FINANCEMENT**

- Dépenses de fonctionnement : 12 693.54€
- Recettes de fonctionnement : 7 583.40€

OBJECTIFS

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil
- Mettre en relation l'offre et la demande d'accueil
- Informer les parents et les assistants maternels en matière de droit du travail
- Informer les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice du métier
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels
- Offrir un lieu de rencontres et d'échanges pour les assistants maternels, les parents et les enfants (favoriser le lien parent-enfant, assistants maternels)

ACTIONS REALISEES EN 2019

Les nouveautés 2019 :

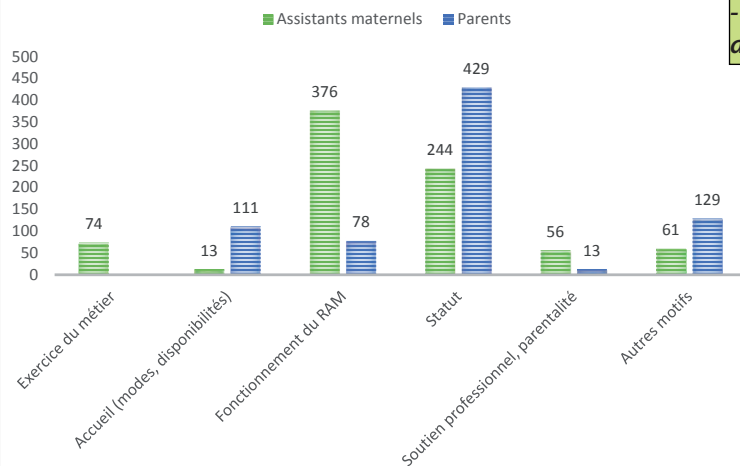
- Sur le secteur Cornimont :
 - o 1 atelier d'éveil pendant les vacances scolaires permet aux enfants qui viennent d'entrer en maternelle de continuer à avoir un lien avec le RAM.



Problématiques rencontrées sur le territoire intercommunal :

- Difficultés pour trouver des places d'accueil en horaires atypiques sur Gérardmer
- Les parents regrettent de ne pas avoir le choix du mode de garde de leur enfant sur le secteur du Syndicat (une seule micro-crèche)
- De nombreux départs à la retraite sont prévus dans les années à venir.
- L'offre d'accueil est très inégale : certaines communes n'ont pas assez d'assistantes maternelles pour répondre à la demande alors que sur d'autres communes beaucoup d'entre elles sont en sous-activité.
- Les parents recherchent leur mode de garde six mois avant la naissance de leur futur enfant.
- Les assistantes maternelles sont dans la tranche d'âge + de 50 ans. Beaucoup de départs à la retraite sont prévus dans les années à venir. Ils ne seront pas compensés par l'implantation de nouvelles assistantes maternelles agréées sur le territoire.

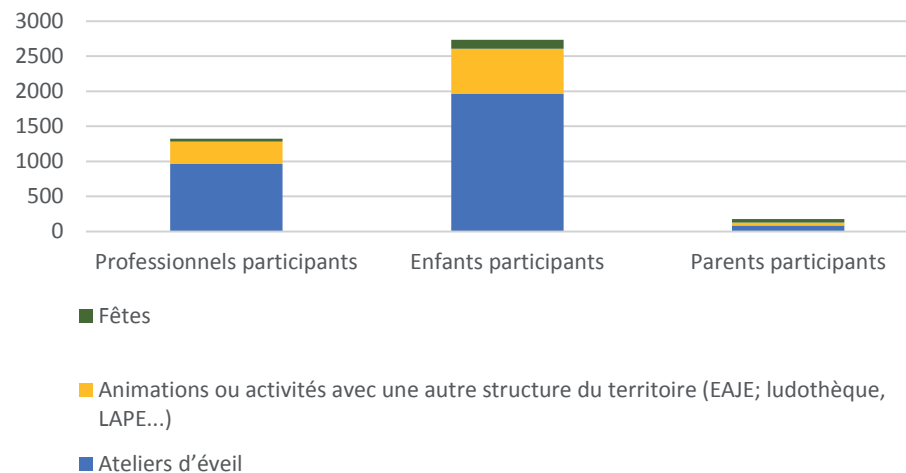
ENTRETIENS REALISES EN 2019 (PHYSIQUES, TÉLÉPHONIQUES, MAILS)



Quelques Chiffres...

- Nombre total d'assistants maternels différents ayant participé à au moins une action du RAM : 161
- Nombre d'assistants maternels nouvellement agréés ayant fréquenté le RAM : 9

Animations RAM



COÛT / FINANCEMENT

- Dépenses de fonctionnement : 135 443.09 €
- Recettes de fonctionnement : 109 604.30 €

OBJECTIFS

Livraison de repas à domicile pour les personnes de plus de 70 ans, ou de moins de 70 ans sur présentation d'un certificat médical.

3 tournées sur les secteurs de :

- Gérardmer centre-ville,
- Xonrupt-Longemer avec Le Valtin et les écarts de Gérardmer,
- Granges-Aumontzey, avec Rehaupal, Liezey, Champdray, Le Tholy, Tendon.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Les repas sont fournis par l'hôpital de Gérardmer, en liaison froide, facturés à la Communauté de Communes au prix de 7.55€.

La Communauté de Communes facture les repas aux bénéficiaires, entre 6.47€ et 10.90€, en fonction de la tranche d'imposition.

- Nombre de repas livrés : 36 529 (augmentation de 0.51% entre 2018 et 2019).
- Nombre de repas par secteur :
 - Gérardmer : 15 227
 - Xonrupt-Longemer : 10 412
 - Granges-Aumontzey : 10 890

Un marché a été passé pour la mise en place d'un contrat de fournitures de repas. L'accord-cadre a une durée de 1 an à compter du 1^{er} juillet 2020. Il est reconductible trois fois. La durée de la période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

L'hôpital de Gérardmer a répondu favorablement aux conditions du marché avec une note totale de 80 points sur 100. Les tarifs sont en révision pour 2020/2021 afin de faire face à une augmentation des tarifs de l'hôpital (+ 0.21 cts soit 7.76€ / repas en 2020).

Les tarifs pour les bénéficiaires et les conditions d'accès au service restent inchangés pour 2019.



Les agents en charge du portage de repas..

COÛT / FINANCEMENT

- Dépenses de fonctionnement : 419 653.24€
- Recettes de fonctionnement : 362 007.16€

OBJECTIFS

Proposer aux gens du voyage une aire d'accueil aménagée et entretenue.

ACTIONS REALISEES EN 2019

La gestion du site, durant l'ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre, a été confiée à la société de sécurité SVL de Xonrupt Longemer. En dehors de cette période, l'aire est fermée.

La société gère les arrivées et les départs, la perception des droits d'usage et l'entretien de l'aire.

Nombre de places :

10 emplacements pour 20 places de caravanes

5 blocs sanitaires :

- Électricité
- WC / douche
- Lavabo
- Prise machine à laver
- Tableau électrique + système de réarmement + chauffe-eau + alarme (reliée au logiciel)
- Blocs de lestage béton

Local entrée :

- Système informatique
- Onduleur
- Photocopieur

Nombre de familles accueillies sur la période d'ouverture : 32.

Nombre en baisse, diminution de la fréquentation de 40.75% depuis 2017.

Fréquentation 2017	Fréquentation 2018	Fréquentation 2019
54	42	32

**COÛT / FINANCEMENT**

- Dépenses de fonctionnement : 21 225.46€
- Recettes de fonctionnement : 12 464.50€
(dont droits de stationnement, eau, électricité : 2 132.17€)
- Dépense d'investissement : 14 274.09€
- Recettes d'investissement : 358.79€

Tarifs :

- Caution par emplacement : 100.00€
- Avance pour fluide : 20.00 €
- Droit de stationnement par jour et par caravane : 1.80€
- Prix du m3 d'eau : 2.60 €
- Electricité : Prix Kw/h :
Prix Eté (du 26 mars au 29 octobre) : 0.15 €
Prix hiver (du 29 octobre au 26 mars) : 0.30 €

OBJECTIFS

Proposer une solution de mobilité pour les personnes résidant dans les écarts pour qu'elles puissent rejoindre le centre-ville, les commerces et les services.

Le bus comprend 17 places. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Ventes de 576 tickets et 57 carnets : les ventes de tickets à l'unité ont diminué de 23.36% et les ventes de carnets ont diminué de 15%.

En plus des bénéficiaires dit « classiques », la navette a véhiculé 477 élèves du collège de Cornimont durant l'année (classes sportives).

Prix de vente du ticket : 1€

Prix de vente du carnet (12 tickets) : 10€

Un agent est affecté au service 28h par semaine, remplacé durant ses absences (congrés, maladie, formation), par un agent du service des ordures ménagères, titulaire du permis « transport de personnes ».

Afin d'optimiser le service, une réflexion est en cours sur le véhicule le plus adapté à celui-ci, ainsi qu'une réorganisation éventuelle des tournées accompagnée d'une campagne de communication.

COÛT / FINANCEMENT

Dépenses de fonctionnement : 39 609.88 €

Recettes : 1 146 € (ventes de tickets et de carnets)

Les dessins figurant sur la navette ont été réalisés par les élèves des classes de 3^{ème} cycle du territoire de la CCHMo, dans le cadre du FAM 2014 et du CTEAC. Mario Zanchetta les a accompagnés tout au long du projet.



OBJECTIFS

Suite à la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Amélioration et d'Accessibilité des Services Publics (SDAASP) par le Département des Vosges (obligation de la loi NOTRe), la Communauté de Communes doit s'engager sur une ou des action(s) à mettre en œuvre par le biais d'une convention. Elle a pour objet de formaliser l'engagement de l'ensemble des partenaires du SDAASP autour de l'objectif global d'amélioration de l'accès des services au public.

Pour la Communauté de Communes, cette convention s'inscrit dans sa politique territoriale formalisée dans le contrat de territoire avec le Département des Vosges.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Etude relative à la mise en place d'une MSAP (Maison de Services au Public) sur la commune de Gérardmer (zone blanche), avec possibilité de mobilité dans les communes voisines :

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le PETR de Remiremont et de ses vallées (compétence MSAP déléguée par la CCHV), les élus de la commission et le Maire de Gérardmer : réflexion sur le lieu, la coordination avec les services proposés par la Mairie....

OBJECTIFS

- Favoriser une répartition équilibrée des offres de service sur le territoire départemental,
- Développer et soutenir une offre de qualité aux familles,
- Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur les territoires,
- Impulser une dynamique départementale de mobilisation et d'implication des familles.

La Convention Territoriale Globale s'adresse principalement aux familles. Elle est bâtie autour de quatre axes que sont l'Enfance, la Jeunesse, la Parentalité et l'Animation de la Vie Sociale. Elle décline un projet de développement pour le territoire avec l'engagement des signataires (CAF, conseil Départemental, MSA, CCHV) sur les objectifs de maintien, d'évolution et d'amélioration de l'offre de services diagnostiqués sur les axes répondant aux problématiques sociales prioritaires.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Après 7 comités techniques, 2 séances plénières (présentation du diagnostic, présentation du plan d'actions aux membres du conseil communautaire) et 2 comités de pilotage (en mai et en décembre), le plan d'action pour les 4 prochaines années a été validé :

Ambition 1 : Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur le territoire

Axe 1 : Recenser et communiquer sur les offres de services du territoire

Objectif 1 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs sur le territoire

Objectif 2 : Constituer un réseau d'acteurs

Objectif 3 : Communiquer les offres de services aux habitants

Ambition 2 : Maintien et optimisation d'une offre de service de qualité sur le Territoire

Axe 1 : Parentalité

Objectif 1 : Développer sur l'ensemble du territoire le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Objectif 2 : Favoriser les échanges et la coordination entre les acteurs réseau et le collectif parentalité

Axe 2 : Enfance – Jeunesse

Objectif 1 : Encourager la formation et le recrutement de personnel qualifié en accueil collectif de mineurs

Objectif 2 : Encourager la formation professionnelle et le recrutement de personnel qualifié en accueil individuel

Objectif 3 : Coordination et mutualisation des services Enfance-Jeunesse

Axe 3 : Animation de la Vie Sociale

Objectif 1 : Développer le service aux familles et étendre la zone d'intervention des services existants

Ambition 3 : Favoriser une répartition équilibrée des offres de services sur le territoire

Axe 1 : Accès aux droits

Objectif 1 : Développer l'accès aux droits sur l'ensemble du territoire

Axe 2 : Enfance – Jeunesse

Objectif 1 : Développer une réponse globale aux besoins des familles en matière d'accueil des adolescents

Ambition 4 : Impulser une dynamique de mobilisation et d'expression des habitants

Axe 1 : Animation de la Vie Sociale

Objectif 1 : Favoriser l'implication des habitants

12 Service déchets ménagers : collecte

PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNEE 2019

- 5 629 tonnes collectées par le dépôt de Gérardmer, et 4 071 tonnes par le dépôt de Saulxures (dont 1 109 tonnes provenant des communes en Redevance Incitative), soit un total de 9 699 tonnes, en baisse de 185 tonnes par rapport à 2018.
- 2 275 tonnes de verre, collectées par Véolia, via le marché d'Evodia, en hausse de 144 tonnes par rapport à 2018.
- 1 550 tonnes d'emballages, collectées par Suez, via le marché d'Evodia. en hausse de 38 tonnes par rapport à 2018.

ACTIONS REALISEES EN 2019

RECEPTION D'UN NOUVEAU VEHICULE pour le dépôt de Gérardmer, le 4 décembre 2019.

Un véhicule sur châssis 19T MAN, avec système hydrodrive (4 roues motrices en dessous de 30km/h), équipé d'un caisson de 13,5m³ de volume utile et 5,5 tonnes de charges utiles. Ce véhicule dispose d'un lève conteneur simple peigne, et d'une prédisposition à un système d'identification des bacs pucés.

COÛT / FINANCEMENT 237 664 € TTC
 Subvention Conseil Départemental 23 766.50 €



INSTALLATION DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES

Afin d'équiper de nouveaux sites ou de compléter certains sites existants qui arrivaient à saturation en période estivale, la CCHV a continué à installer des conteneurs semi-enterrés sur les sites et communes suivantes :

Communes	Sites	Ordures ménagères	Emballages ménagers	Verre
LE VALTIN	Col de la Schlucht	2	1	1
XONRUPT LONGEMER	Cimetière	+ 1	+ 1	
	Route des Relles Gouttes	+ 1		
LE THOLY	Noir Rupt	+ 1		
	Noir Pré	+ 1		
GERARDMER	Point I La Rayée	2	2	2



ACTIONS REALISEES EN 2019

NETTOYAGE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

Cette opération, menée à l'échelle des 22 communes du territoire, a nécessité une coordination avec les collecteurs de verre (Véolia), d'emballages (Suez) et d'ordures ménagères (CCHV), afin que les contenants soient lavés directement après le vidage.

46 colonnes ont ainsi été nettoyées, majoritairement des conteneurs ordures ménagères mais également quelques conteneurs verre et emballages ménagers.

La prestation comprenait un nettoyage de la cuve béton (parois extérieures et fond) et du conteneur (extérieur, intérieur, et trappe de vidage).

COÛT / FINANCEMENT 3 773 € TTC









ETUDE D'HARMONISATION DU FINANCEMENT

Des modes de collecte et de financement du service déchets co existent depuis le 01/01/2017 à l'échelle de la CCHV. La collectivité dispose d'un délais de 5 ans pour procéder à l'harmonisation de la collecte et du financement de ce service. Une consultation a été lancée en vue de recruter un prestataire pour la réalisation de l'étude : le cabinet AJBD, en collaboration avec CITEXIA, a été retenu.

En 2019, ont été réalisés :

- le lancement de l'étude, le 17 juillet 2019
- l'état des lieux du service et l'établissement des scénarios à chiffrer (comité technique le 04 octobre et comité de pilotage le 10 octobre 2019)

COÛT : 35 712 € TTC
Subvention ADEME 24 000 €

	Scénario 1	Scénario 1bis	Scénario 2	Scénario 2bis	Scénario 3	Scénario 3bis
Financement	TEOM + RS	TEOM + RS	TEOMI + RS	TEOMI + RS	Redevance incitative	Redevance incitative
Précollecte des OMR						
Collecte OMR	- Ajustement de la fréquence de collecte sauf sur les communes de Gérardmer et la Bresse					
Gestion des biodéchets	- Développement des ventes de composteurs - Biodéchets des professionnels : précollecte et collecte en bacs individuels - Biodéchets des ménages : précollecte et collecte en apport volontaire					
Communication et Prévention	Recrutement de 2 ambassadeurs du tri (+ budget communication) et 1 agent de communication pour la prévention des déchets					

OBJECTIF

La déchèterie permet aux particuliers et aux artisans, d'apporter leurs déchets encombrants (gravats, déchets verts, déchets dangereux...) en les répartissant dans des contenants spécifiques en vue d'éliminer ou de valoriser au mieux les matériaux qui les constituent.

Ces déchets ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par les services de ramassage des ordures ménagères en raison de leur taille, de leur quantité ou de leur nature.

ACTIONS REALISEES EN 2019

HARMONISATION DES HORAIRES

Au 1er avril 2019, les horaires des quatre déchèteries ont été harmonisés, avec l'instauration d'un horaire été et d'un horaire hiver pour toutes les déchèteries.

Ainsi, les heures d'ouvertures et fermetures sont identiques quelques-soient les déchèteries (8h30 => 12h et 14h00 => 17h00 en hiver, 18h00 en été en semaine, 18h30 en été le samedi).

Seuls les jours de fermetures varient d'un site à l'autre, en fonction de l'affluence constatée sur les déchèteries.

Un flyer, en format A5 livret, présentant les nouveaux horaires, a été édité à 5 000 exemplaires et distribué dans les déchèteries et dans les communes de la CCHV.

AMIANTE EN DECHETERIE

Afin d'augmenter la sécurité des agents et la traçabilité des apports, tout en évitant de se substituer aux professionnels agrémentés, les règles d'acceptations d'amiante ont évolué.

Les apports d'amiante en déchèteries de La Bresse et Le Syndicat ont été stoppés, afin de les concentrer sur la déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte, qui dispose de la place suffisante.

Tout apport d'amiante fait désormais l'objet d'une demande via un formulaire nécessitant de préciser les dimensions et nombres de plaques, ainsi qu'un justificatif d'identité et de domicile.

Si les quantités sont supérieures à 20m², l'amiante ne sera pas acceptée en déchèterie et devra faire l'objet d'un enlèvement au domicile de l'utilisateur, avec prise en charge des frais de transport et de fourniture des sacs par l'utilisateur.

Si les quantités sont inférieures à 20m², l'amiante pourra être déposée en déchèterie, en présentant le courrier d'acceptation édité par le service Déchets.

ACTIONS REALISEES EN 2019

DECHETERIE DU SYNDICAT : CONSTRUCTION D'UN ABRI BOIS

Certains produits de la filière DDS (contenants vides) et diverses autres filières (huiles végétales, minérales, capsules de café, batteries) étaient exposés à la pluie.

La construction d'un abri de stockage en bois, dans le prolongement de celui existant pour une intégration esthétique réussie, a été menée en avril 2019.

Cet abri bois était une partie du projet de réorganisation de l'activité sur la déchèterie.

En effet, pour permettre la construction de cet abri,

- les bornes de tri verre et emballage ont été sorties de la déchèterie
- les racks huisseries ont été remplacés par une benne
- les bornes plâtres ont été remplacées par une benne

Le changement de mode de collecte pour les huisseries et le plâtre a engendré des économies de fonctionnement, en passant de 10 000 à 7 000€ par an pour la filière huisserie et de 25 500 à 18 700€ par an pour la filière plâtre.

COÛT DE L'ABRI	13 686,3 € TTC
ECONOMIE DE FONCTIONNEMENT :	9 800 €/an (détail ci-dessus)

INSTALLATION DE DISPOSITIFS ANTICHUTES SUR LES DECHETERIES

La norme NF P 01-012 impose que tout établissement recevant du public soit protégé des risques de chutes.

Une consultation a été réalisée en 2018 pour une installation des dispositifs en 2019.

Les déchèteries de Le Syndicat, Saulxures-sur-Moselotte et La Bresse ont ainsi été équipées de barrières adaptées à la situation de chaque site.

Dans l'attente de sa réhabilitation, la déchèterie de Gérardmer a été sécurisée à l'aide des anciennes barrières des trois autres sites, afin d'assurer la fin de vie de ce site en toute sécurité.

Des dispositifs sécurisant le vidage des gravats compléteront les aménagements.

COÛT DE LA MISE EN SECURITE DES TROIS DECHETERIES :	93 948 € TTC
-----------------------------------------------------	--------------



12 Plate-forme de compostage

OBJECTIF

Traiter les déchets verts de la CCHV.

ACTIONS REALISEES EN 2019

La plateforme de compostage, située au-dessus de la déchèterie de Blanfin, à Saulxures-sur-Moselotte, est ouverte aux particuliers, professionnels et services communaux.

En 2019, deux nouveautés ont été testées :

- Le criblage du compost par un cribleur étoile, permettant de séparer le compost en trois fractions : fine (<10mm), moyenne (de 10 à 80mm) et grossière.
- Le broyage des déchets verts avec un broyeur lent, permettant d'obtenir des andains plus aérés, moins sensible à la pluie, de par une présence accrue de morceaux de bois grossiers.

Ces deux tests ont été concluants.

L'opération de criblage du compost mûré a été menée le 15 juillet, l'opération de broyage du 26 au 29 août.

4 300 m3 de végétaux bruts ont été broyés à cette occasion.



COÛT / FINANCEMENT

- Opérations de criblage :
3 880,50€ TTC

- Opérations de broyage :
17 040€ TTC



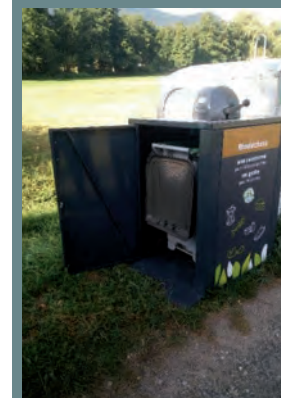
VISITE TECHNIQUE COLLECTE DE BIODECHET

Afin de proposer une solution adaptée aux particuliers ne pouvant pas composter, aux professionnels et aux résidences secondaires, une réflexion a été engagée sur la mise en oeuvre d'une collecte de biodéchets.

En effet, près de 30% des ordures ménagères sont des putrescibles et ne représentent aucun intérêt en incinération. De plus, le traitement de biodéchets en méthanisation est deux fois moins coûteux que l'incinération.

Ainsi, un exutoire a été identifié avec des coûts de transport et de traitements chiffrés. Ces éléments ont été implémentés à l'étude d'harmonisation du financement.

En parallèle, les membres de la commission déchets sont allés visiter le dispositif de collecte en apport volontaire du SMICTOM Centre Alsace. Une collecte en apport volontaire est particulièrement adaptée au territoire de la CCHV.



OBJECTIFS

L'Office de Tourisme Intercommunal des Hautes Vosges assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion et la communication touristique sur l'ensemble du territoire intercommunal sur 21 communes du territoire.

Il contribue également à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

ACTIONS REALISEES EN 2019

L'OTI et ses 7 Bureaux d'Information Touristique ont enregistré 122 551 visites en 2019, $\frac{3}{4}$ provenant de la clientèle nationale et $\frac{1}{4}$ de la clientèle étrangère notamment belge, néerlandaise et allemande.

La fréquentation est quasiment similaire à l'an dernier à Gérardmer si l'on considère que la fête des jonquilles génère à elle seule 4000 visiteurs la veille de la manifestation.

On observe sur les 7 autres points d'accueil (dont 2 saisonniers) des fréquentations variables suivant la localisation mais toutes en baisse d'environ 14% par rapport à l'an dernier. Excepté pour le BIT de Cornimont où l'on observe une progression de 25% liée à la Fête des Simples organisée fin septembre 2019.

Le C.A. des ventes à l'accueil continue de progresser de 12.25% par rapport à 2018 avec un résultat de 106 759 €.

L'office a édité 20 documents en 2019 représentant quelques 160 000 tirages.

Il a également participé à 2 salons Grand Public à Lunéville en partenariat avec le SIVU Tourisme Hautes-Vosges et Nœud-les-Mines avec la station de la Mauselaine, l'ESF, Gérardmer ski et les commerçants de Gérardmer. L'OTI a également participé à une opération clientèle professionnelle à Cologne.

Les sites Internet ont totalisé une fréquentation de 918 488 sessions en 2019, en hausse de 12,5% par rapport à l'année précédente.

Sur les réseaux sociaux, 6 022 personnes se sont abonnées à la page Gérardmer Tourisme en 2019 sur Facebook et 912 sur Instagram.

Le centre des congrès « Espace Lac », géré par l'OTI, a accueilli 132 manifestations pour 220 jours d'occupation, avec un CA global de 231 198,53€.

87 prestataires (restaurants, hébergeurs, prestataires d'activités, etc.) sont engagés dans la démarche label « Famille Plus » pour la commune de Gérardmer (Famille Plus « Montagne ») et 27 prestataires sont engagés dans la démarche pour la commune de Xonrupt-Longemer.

COÛT / FINANCEMENT

Les dépenses de fonctionnement de l'OTI s'établissent en 2019 à 2 408 803,24 €, La masse salariale représente environ 32,4 % des dépenses et les versements des recettes aux propriétaires de meublés 31,3 %.

Les recettes de fonctionnement, de l'ordre de 2 416 678,00 €, sont réparties de la façon suivante : Chiffres d'Affaires : 1 503 480,37€ (provenant de : 50,2 % de la centrale de réservation, 15,3 % de ventes de produits, 11,1 % des éditions et de la publicité, 8,8 % du centre des congrès et événementiel, 7,9 % des différentes commissions et 6,7 % d'autres opérations), Taxe de séjour de la CCHV : 762 984.16 €, taxe de séjour apportée par la centrale de réservation : 30 213.47 €, subvention de fonctionnement apportée par la CCHV : 20 000 € et subvention de fonctionnement pour l'espace LAC par la ville de Gérardmer : 100 000 €

Les investissements ne représentent qu'une petite partie de la balance générale de l'OTI : Les dépenses se montent à 78 642,45 € et les recettes à 89 839.84 €.

Centrale de réservation

La centrale de réservation de l'OTI assure la mise en marché de quelques 350 hébergements : hôtels, meublés et locatifs. 2019 voit une baisse du CA avec un résultat de - 5 % (Les chiffres s'entendent sur une période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019). La saison hivernale connaît un net recul avec -10%. A contrario la saison estivale est meilleure avec une progression de 3%. Cette stabilisation estivale est due aux résultats des campagnes webmarketing engagées l'an dernier. Enfin l'acte d'achat par le site internet progresse de 58%.

13 Schéma de développement économique et touristique

OBJECTIF

Le schéma de développement économique et touristique doit répondre à l'ambition que se donne la Communauté de Communes pour définir une politique économique et touristique communautaire à horizon 2030, s'appuyant sur les spécificités du territoire et dans une volonté qualitative d'ancrage et de valorisation des démarches locales. Il doit également permettre à la collectivité de se positionner parmi les intervenants multiples des domaines économiques et touristiques.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Le schéma de développement et en particulier son plan d'actions ont fait l'objet de nombreuses réflexions menées lors des ateliers de travail et des différents comités techniques et de pilotage, avec la participation des entreprises et des associations, des partenaires institutionnels, des membres du conseil de développement et des élus du territoire.

Les bureaux d'études ont proposé un plan d'actions partagé sur les champs économiques et touristiques prenant en compte :

- Des actions indispensables pour une action publique efficace : création d'un guichet unique local d'accompagnement à la création d'entreprise, rationalisation de l'organisation touristique du territoire... ;
- Des actions structurantes pour le territoire de la CCHV : développement et diversification des espaces de loisirs couverts, maintien de services de proximité... ;
- Des actions innovantes et se situant dans un contexte de lutte et d'adaptation au changement climatique : tiers-lieux « pôles métiers » de formation, Chemin des Cîmes, valorisation des circuits-courts et des produits agricoles locaux, expérimentation d'un usage non motorisé de la Route des Crêtes, ...

FOCUS

Près de 90 entretiens avec les professionnels, les élus, le conseil de développement et les partenaires ont eu lieu sur le territoire.

Des ateliers participatifs ont permis de prendre en compte les avis des uns et des autres.



COÛT / FINANCEMENT

Le coût de l'étude est de 95 746.20 €.

L'étude a bénéficié de 70 % de subventions dans le cadre de l'appel à projets « appui à la mise en œuvre d'une feuille de route » à l'initiative de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), relayée par la DDT et qui fait directement suite à l'atelier des territoires réalisé en 2017.

13 Camping du Mettey

OBJECTIFS

- Créer un site attractif pour le tourisme local,
- Attirer une nouvelle clientèle,
- Valoriser un site naturel remarquable.

ACTIONS REALISEES EN 2019

La CCHV est intervenue pour la réalisation de différents travaux :

- Etude pour la réalisation de 30 emplacements complémentaires
- Réparation du plancher de la salle de bains de l'Habitation Légère de Loisirs réservée aux PMR.

COÛT / FINANCEMENT

Le délégataire s'est acquitté d'une redevance annuelle de 33 857.52€ correspondant à une part fixe de 24 000 € et une part variable de 4% du Chiffre d'Affaires HT de l'exercice.

La Communauté de Communes a dépensé 8 339.94 € pour les travaux de réparation du plancher et 6 120 € pour les études de géomètre. A cela viennent s'ajouter les remboursements d'emprunts à hauteur de 41 432.88 €.



Le délégataire a réalisé un chiffre d'affaires de 268 035 € HT pour la période du 1er octobre 2018 au 30 Septembre 2019, en augmentation d'environ 25,5% par rapport à 2017-2018. Le site a accueilli 19 287 nuitées : 29 % de clients français et 71 % de clients étrangers.

14 Services généraux : Communication

OBJECTIFS

- Assurer la communication de la communauté de communes auprès des habitants et des partenaires.
- Valoriser et promouvoir le territoire de la CCHV au sein et au-delà de son périmètre.
- Assurer une partie de la communication interne auprès des agents.

ACTIONS REALISEES EN 2019

COMMUNICATION GENERALE

- Nouveau site internet mis en ligne le 31 août 2019 : rédaction cahier des charges, suivi technique avec le prestataire, organisation de la formation pour les agents et création d'une chaîne de validation des contenus.
- Communiqué à l'attention des communes pour diffusion des informations de la CCHV dans les publications municipales.
- Opération de communication lors de la Fête des SIMPLES à Cornimont : organisation d'un stand CCHV sur deux jours, en partenariat avec le PnrBV, et conception des visuels selon les thématiques « climat » et « paysage ».
- Conception et fabrication de matériel de communication : gobelets réutilisables, roll-up, oriflammes, chemise à rabats.
- Réalisations pour les services de la CCHV : communication de la Semaine du Paysage 2019 (programme de 36 pages, affiche, flyer) / Promotion du soutien de la CCHV au BAFA-BAFD (affiche et flyer) / Nouveau dépliant d'information du Lieu Accueil Parents Enfants (LAPE) / Dépliant d'information sur les nouveaux horaires des déchèteries.
- Création des supports visuels pour les services du RAM et du LAPE (affiches et flyers).
- Pour la commune de Ventron, conception d'un flyer servant à la récolte de fonds pour l'extension du Musée du textile.
- Nouvelle convention, d'une durée de trois ans, avec les radios associatives du territoire (Cocktail FM et Résonance FM).

COMMUNICATION INTERNE

- Conception des supports visuels du livret d'accueil de la CCHV : trombinoscope agents et élus, organigramme des services.
- Organisation d'une soirée pour les agents et les élus de la CCHV à La Forge, le 14 juin 2019 (information et mise à l'honneur d'agents partant en retraite ou médaillés du travail).
- Actualités : billet d'information des mouvements de personnel.

COÛT / FINANCEMENT

- Site internet : 12 480 €
- Matériel de communication : 2221,89 €.
- Convention avec les radios associatives locales : 6000 € par an (3000 € par radio).
- Soirée agents et élus de la CCHV : 608,91 €.



14 Services généraux : Subventions aux associations

OBJECTIFS

- Encourager l'animation du territoire.
- Soutenir le tissu associatif.

ACTIONS REALISEES EN 2019

Examen et instruction de 15 demandes de subvention :

- 3 demandes refusées : demandes concernant le fonctionnement et non un projet, dossiers non conformes, projets réservés aux adhérents de l'association, projets d'intérêt non communautaire...

- 12 demandes acceptées dans les domaines du sport, de la culture, du social et de l'environnement, intégrant une dimension pédagogique, sociale et écologique dans leur projet.

COÛT / FINANCEMENT

Subventions versées en 2019 aux associations : 23 051,94 € :

- ADMR Saulxures-sur-Moselotte	2 000 €
- Hautes Vosges Orientation	4 000 €
- Association Les SIMPLES	4 000 €
- Basse sur le Rupt Ski Nordique	1 221,40 €
- MLC La Bresse	2 988 €
- Union Musicale Voinraude	1 846,54 €
- Valabaru	1 516,50 €
- CPEPESC	1 000 €
- MCL Gérardmer	2 000 €
- Vélo Sport Géromois	1 229,30 €
- Monts de l'Utopie	776 €
- Les Amis de Destination Vosges	474,20 €

14 Services généraux : Marchés publics conclus en 2019

Référence	Objet	Type	Notification	Titulaire	Ville Titulaire	Montant global notifié
PLAN PAYSAGE	Elaboration d'un plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique	Services	18/10/2019	BERTRAND FOLLEA-CLAIRE GAUTIER	92 120	141 400,00 €
DECHETS	Marché de fourniture et d'installation de dispositif de protection antichute pour sécuriser les apports des usagers en haut de quai dans les bennes gravats de déchèteries	Fourniture	08/07/2019	SARL METALLERIE METALLISATION BOURDONCLE	12 300	43 739,00 €
CINEMA	Etude de faisabilité d'un cinéma sur le périmètre du Ban de Vagney	Services	Sans suite	*	*	*
DECHETS	Réalisation d'une étude d'harmonisation du financement et d'optimisation du service public de gestion des déchets.	Services	04/07/2019	AJBD	75 009	29 760,00 €
DECHETS	Fourniture et installation de compacteurs fixes et de caissons de 30m3 pour les déchets cartons et incinérables sur une déchèterie.	Fourniture	04/07/2019	CARROSSERIE VINCENT ET FILS	26 800	79 300,00 €
COMMUNICATION	Refonte du site internet de la communauté de communes	Services	25/06/2019	TEA INNOVATION	65 250	13 470,00 €
DECHETS	Marché de fourniture et d'installation de gardes-corps métalliques protégeant les usagers lors des dépôts dans les bennes de déchèteries	Fourniture	Sans suite			
ENVIRONNEMENT	Elaboration de trois plans climat air énergie territoriaux	Services	23/05/2019	ENTREPRENEURS DU CHANGEMENT	75 011	86 400,00 €
DECHETS	Marché de fourniture et d'installation de gardes-corps métalliques protégeant les usagers lors des dépôts dans les bennes de déchèteries	Fournitures	07/03/2019	FRENEHARD ET MICHAUX	61 300	78 290,00 €
ENVIRONNEMENT	Travaux relatifs à la restauration des berges de la Moselotte et de ses affluents	Travaux	15/01/2019	SETHY	57 070	328 423,60 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Marché de travaux de VRD pour la viabilisation d'un lotissement ZAE les Grands Prés à Vagney (88120)	Travaux	07/01/2019	PEDUZZI VRD SAS	88 120	114 472,50 €
DECHETS	Travaux d'enfouissement de conteneurs à déchets semi-enterrés	Travaux	07/01/2019	SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS DES HAUTES VOSGES	88 400	40 110,00 €

OBJECTIFS

Réalisation du schéma de mutualisation

ACTIONS REALISEES EN 2019SCHEMA DE MUTUALISATION :

- 26 Juin 2019 : validation du schéma de mutualisation par le conseil communautaire
- Septembre 2019 : lancement de la procédure de recrutement d'un agent chargé de la mutualisation (procédure non aboutie).

MUTUALISATION DES SERVICES :

- Mutualisation descendante :
 - Mise à disposition partielle d'un agent pour l'entretien des locaux pour la commune de Gerbamont
- Mutualisation ascendante :
 - Convention relative à la réalisation des prestations « entretien et réparation de la flotte automobile » entre la commune de Gérardmer et la Communauté de Communes des Hautes Vosges
 - Convention relative à la réalisation de la prestation « entretien de locaux » entre la commune de Gérardmer et la Communauté de Communes des Hautes Vosges
 - Convention relative à la réalisation des prestations « interventions techniques sur l'aire d'accueil des gens du voyage » entre la commune de Gérardmer et la communauté de communes des Hautes Vosges

OBJECTIFS

Evaluation des risques dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

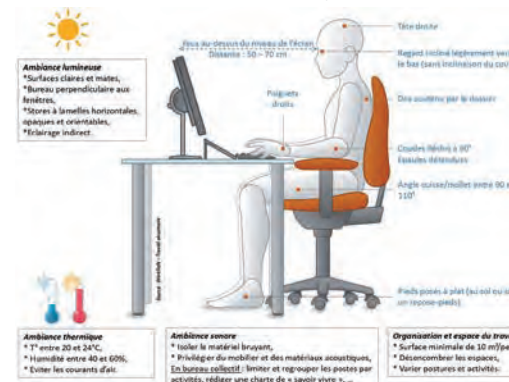
ACTIONS REALISEES EN 2019

- Achèvement de l'élaboration du Document Unique d'évaluation des risques et du Programme Annuel de Prévention : validation en CT et CHSCT en décembre 2019 ;
- Mise en place de l'analyse des accidents de travail : étude des circonstances, détermination de l'arbre des causes, et propositions de mesures correctives en lien avec les responsables de service, le service RH et l'agent ;
- Gestion des équipements de protection individuelle ;
- Suivi des registres de santé et de sécurité au travail, des registres des dangers graves et imminents, des registres « droit d'alerte et environnement » ;
- Suivi de l'approvisionnement des trousse de secours dans tous les véhicules et dans tous les bâtiments ;
- Elaboration et mise en œuvre de procédures à appliquer en cas de fortes chaleur, de piqûres d'hyménoptères, en cas de travail sur écran, en cas de conflit dans les situations d'accueil ;
- Formation Accueil Sécurité à destination des encadrants
- Elaboration d'un livret sécurité pour le métier de ripeur

FICHE INFO : Travail sur écran

MIEUX VAUT BIEN SE TENIR

Les recommandations (Normes AFNOR NF X 35-102) et améliorations possibles



QUELQUES EXERCICES À FAIRE AU MINIMUM DEUX FOIS PAR JOUR



FICHE INFO

Travail par fortes chaleurs

AGENTS, PRENEZ LES BONNES HABITUDES

- BOIRE régulièrement de l'eau, même sans ressentir la sensation de soif.
- PORTER des vêtements amples, légers, clairs et favorisant l'évaporation de la sueur.
- PROTÉGER VOTRE TÊTE du soleil.
- EVITER/REDUIRE les efforts physiques importants.
- ADAPTER votre niveau d'effort physique.
- PRIVILEGIER les zones ombragées, ventilées et/ou climatisées.
- EVITER l'alcool, les repas trop gras et copieux, le tabac.
- METTRE DES BOUTEILLES D'EAU AU FRAIS la veille pour le jour suivant et à la pause pour le retour de tournée.
- FERMER les fenêtres et les volets des bureaux et des salles de pause.
- ETRE VIGILANT pour ses collègues et soi-même.

... TROP TARD, COUP DE CHALEUR ET PREMIERS SECOURS

Fatigue, maux de tête, crampes, nausées, confusion, etc...

Il s'agit d'une URGENCE !

Alerter IMMEDIATEMENT les secours : POMPIERS 18

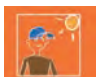
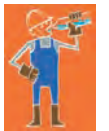
Amener la victime dans un endroit frais et aéré.

Placer des lignes humides sur le corps notamment la tête, la nuque pour faire baisser la température corporelle.

Si la victime est consciente, lui faire boire de l'eau fraîche par petites quantités, après avis médical.

Si la victime est inconsciente, la placer en Position Latérale de Sécurité et attendre les secours à ses côtés.

Prévenir votre chef de service.



14 Services généraux : Assurances

OBJECTIFS

- Suivi de la sinistralité au sein des services

ACTIONS REALISEES EN 2019

- Suivi des contrats
- Suivi des sinistres :
 - Dommages aux biens : 3 sinistres (déchèterie de Gérardmer, station de transit Saulxures, piscine)
 - Flotte automobile : 6 sinistres
 - Responsabilité civile : 2 sinistres

En 2019, la CCHV a subi une majoration de la cotisation d'assurance flotte automobile suite à l'augmentation significative du taux de sinistralité

COÛT / FINANCEMENT

Coût des contrats d'assurances (hors assurance statutaire) : 34 130.72 €